

79

BULLETIN MENSUEL

DE L'ASSOCIATION

des Abonnés au Téléphone

Amélioration des Communications électriques et postales

SIÈGE SOCIAL :
47, Rue des Mathurins
PARIS

Téléphone 112-41
Code français AZ



HUITIÈME ANNÉE. — NOVEMBRE 1911. — N° 89

Reproduction de la première couverture de Je Sais Tout.

LA PARISIENNE

Compagnie d'Assurances contre le **BRIS DES GLACES**

Fondée en 1829

DIX MILLIONS de francs de glaces payés

Huit Sociétés réassurées

PARIS

27, Rue Laffitte. — Téléphone 289-58.

L'Art Sanitaire Français

BALNÉO

64, Fg St-Honoré

Téléphone 232-30

PARIS

INSTALLATIONS
sanitaires complètes

Salles de Bains

CABINETS DE TOILETTE



TÉLÉPHONE
428-67

G. DEGUELDRE

29, rue Bouchardon, 29, PARIS

Chantiers à Aubervilliers et à Paris

Charbons, Cokes, Bois

Spécialité d'Anthracites anglais du pays de Galles
et Charbons pour Calorifères
et Appareils à basse pression.

DEMANDER TARIF

PRIX SPÉCIAUX POUR QUANTITÉS

POUR MANGER DES

POIS TENDRES

EXIGER
LA MARQUE

CUISINIER



CUISINÉS PAR
AMIEUX FRÈRES

MARMITE

ADMINISTRATION SPÉCIALE
d'Infirmiers et Infirmières Diplômés

Voitures
d'Ambulances
Automobiles



AMBULANCES
—
DÉSINFECTION

Michel & Alfred DELOFFRE

DIRECTEURS

Téléph. 560.51

157, Faubourg Saint-Honoré, **PARIS (VIII)**

GRANDE
UNION VITICOLE DE FRANCE

85, rue de Richelieu

V. FORGET, DIRECTEUR GENERAL

Syndicat de Propriétaires fondé en 1889.

CHAISS dans les principaux vignobles français.
VINS GARANTIS comme provenance, goût et finesse.

Prix courants et échantillons sur demande.

Remise 10 % aux adhérents.

Téléphone 126.22

96

Rue
de

RIVOLI

TRAVAUX et COURS de
Ouverture d'une section Dames : 13, B⁴ St-Denis. Téléph. 308-40.

COMPTABILITÉ

96, RUE DE RIVOLI, PARIS, 17^e (angle du B⁴ Sébastopol)

Téléphone 305-82.

JAMET I. O., et **BUFFEREAU I. O.**, Experts-Comptables près les Tribunaux.

Etablissement modèle le mieux organisé pour l'exécution de tous travaux à Paris et en Province.
et la préparation rapide aux emplois de : Comptable, Sténographe etc. (Hommes et Dames)

Le Garde-Meuble Public agréé par le Tribunal

BEDEL & C^{IE}

BUREAU CENTRAL
18, Rue Saint-Augustin (II^e)

TÉLÉPHONE
9-24

DEMEINAGEMENTS

BUREAU

Avenue Victor-Hugo, 18
(Passy) XVI^e arr.
Téléphone 664-85

MAGASINS

R. Championnet, 194 (av. St-Ouen) 18 ^e	Téléphone 511-19
R. Lecourbe, 308 (Vaugirard) XV ^e	709-32
Rue de la Voûte, 14, XII ^e	916-68
R. Véronèse, 2 et 4 (Gobelins) XIII ^e	819-10
Rue Barbès, 16 (Levallois)	530-65
Av. de Saxe, 42	

TECTORIUM

Tenture Murale Décorée.

Cette toile peinte garantie **LAVABLE** est vendue

1 franc le mètre.

Spécialement pour COULOIRS, ESCALIERS, HOTELS,
SANATORIUMS, etc., etc.

27, RUE DU GRAND-PRIEURÉ, PARIS

MANUFACTURE

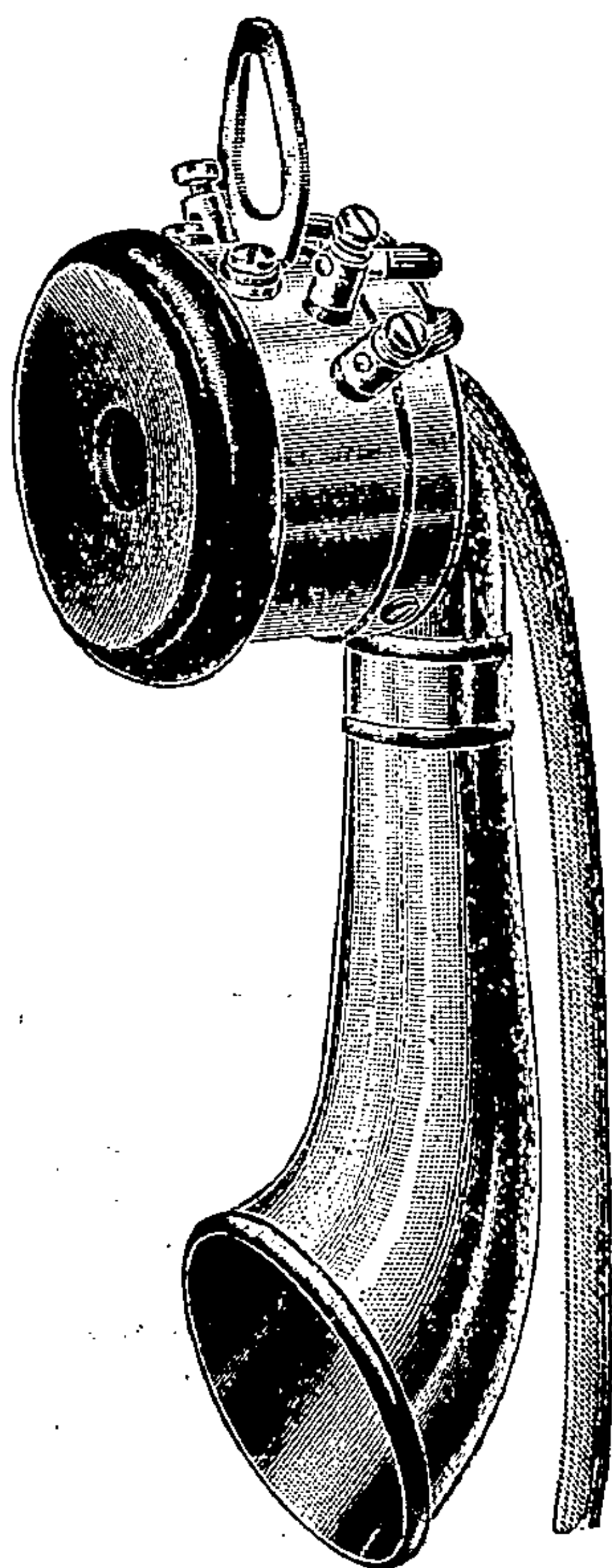
d'Appareils Téléphoniques

admis sur les Réseaux de l'État.

L'Idéalphone

APPAREIL DE LUXE

avec les derniers perfectionnements pour la Batterie Centrale.



62, rue St-SABIN

PARIS

O. DESPRÈS

Constructeur.

TÉLÉPHONE 918.23

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 200 millions de francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Président du Conseil d'Administration : M. ALEXIS ROSTAND, O. *

Vice-Président, Directeur : M. E. ULLMANN, O. *

Administrateur, Directeur : M. P. BOYER, *

OPÉRATIONS DU COMPTOIR

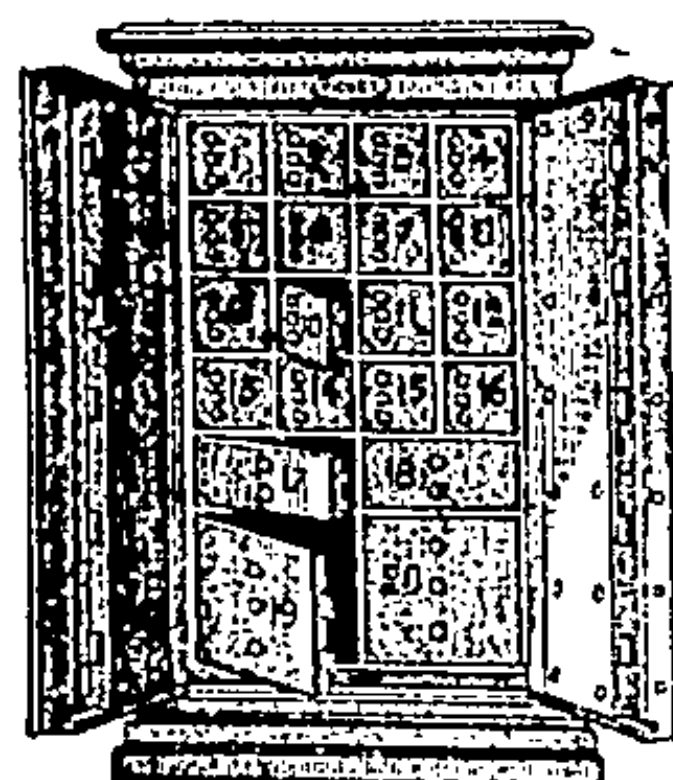
Bons à échéance fixe. Escompte et recouvrements. Escompte de chèques. Achats et vente de Monnaies étrangères. Lettres de Crédit. Ordres de Bourse. Avances sur titres. Chèques. Traités. Envois de Fonds en Province et à l'Étranger. Souscriptions. Garde de Titres. Prêts hypothécaires maritimes. Garantie contre les risques de Remboursement au pair. Paiement de coupons, etc.

AGENCES

40 Bureaux de quartiers dans Paris; 10 Bureaux de Banlieue
180 Agences en Province; 11 Agences dans les Colonies et pays de protectorat; 12 Agences à l'étranger.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

CARANTIE & SÉCURITÉ ABSOLUES



COMPARTIMENTS depuis 5 fr. par mois

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, 14, rue Bergère; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard St-Germain; 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales Agences.

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées

De 6 mois à 11 mois 1,2. . . 1 1/2 0/0 | Au-delà de 2 ans et jusqu'à 3 0/0

De 1 an à 2 ans. 2 0/0 | 4 ans. 3 0/0
Les Bons délivrés par le Comptoir National aux taux d'intérêts ci-dessus, sont à ordre ou au porteur, au choix du déposant. Les intérêts sont représentés par des Bons d'intérêts également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du déposant. Les Bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

VILLES D'EAUX

STATIONS ESTIVALES ET HIVERNALES

Le COMPTOIR NATIONAL a des agences dans les principales Villes d'Eaux; ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Étrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des Lettres de Crédit circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités. Succursale, 2 place de l'Opéra
Installation spéciale pour voyageurs. Emission et paiement de lettres de crédit. Bureau de change. Bureau de poste. Réception et réexpédition des lettres.

Télép. 134-71

MAISON DE CONFIANCE

RENSEIGNEMENTS DIVERS

A. RAGONEAUX, 82, rue de la Victoire

au moyen de surveillances quotidiennes
Paris — Province — Villes d'Eaux

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Renseignements intimes et particuliers, **FRANCE, ÉTRANGER**. Recherches dans l'intérêt des familles, de documents spéciaux pour procès civils et pour constatations officieuses ou judiciaires. **DIVORCES** et **SEPARATIONS de CORPS**. **ENQUÊTES** pour projets de mariage, informations discrètes sur antécédents, moralité, santé, fortune des personnes sollicitées.

Le matin, de 9 h. à 10 h.; le soir, de 4 h. à 5 heures.

L'ASPIR

NETTOYAGE
PAR LE VIDE

HACHETTE

APPAREIL DOMESTIQUE ET PORTATIF

seule invention française brevetée

PURIFIANT et PARFUMANT L'AIR

HORS CONCOURS

14, rue d'Aboukir, PARIS

HORS CONCOURS

Sur demande en joignant cette annonce le catalogue sera adressé franco

REMISE 5 % aux membres de l'Association



HOTELS, PROPRIÉTÉS A VENDRE

Appartements Meublés ou non à louer.

S'AD. : **TIFFEN, 22, RUE DES CAPUCINES, 22**

Envoi gratuit du Grand Journal Officiel des Locations et de la Vente.

TRANSPORTS MARITIMES

TOUSSAINT & SPITZER

AGENTS pour le fret de la C^{ie}

HOLLANDO-AMÉRICAINNE

Pour les lignes de **PHILADELPHIE & BALTIMORE**

1, rue FAVART (boulevard des Italiens), PARIS

SERVICES RÉGULIERS :

Pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Scandinavie, la Russie, la Méditerranée, l'Afrique (côte orientale, côte occidentale), les Etats-Unis, le Canada, le Mexique, les Antilles, l'Amérique du Sud, les Indes, l'Extrême-Orient, l'Australie (Groupages).

Téléphone 250-96.

Téléphone 112.41
Code Français A Z

ASSOCIATION

Téléphone 112.41
Code Français A Z

5 francs par an.

DES

5 francs par an.

Abonnés au Téléphone

AMÉLIORATION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRIQUES ET POSTALES

SIÈGE SOCIAL

47, Rue des Mathurins, PARIS (VIII^e Arrond^t)

Pour la Publicité, s'adresser à l'ASSOCIATION, 47, rue des Mathurins. — Téléph. 112.41.

" LES TÉLÉPHONES "

" ASSOCIATION DES ABONNÉS "

« Le Parlement et l'Administration doivent donc s'habituer à tenir compte de ces Associations qui unissent les gens spécialement intéressés au bon fonctionnement de telle ou telle industrie d'Etat. Les représentants de l'Etat ne doivent traiter ni en intrus, ni en adversaires ces citoyens qui ont le droit d'exiger d'être bien servis et dont le concours peut apporter une aide efficace et indispensable à la réussite de l'exploitation. Pour faciliter cette collaboration, un groupement des Abonnés, l'ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE, est nécessaire. Il ne faut pas le décourager, mais l'encourager, au contraire, en lui prouvant qu'on tient compte de ses doléances, accueillir ses délégués, les initier au fonctionnement de tous les rouages, solliciter leur contrôle..... » (Rapport de M. MARCEL SEMBAT).

« Entre l'Administration, mandataire du Parlement, et le public, entre le chef de bureau responsable, pierre angulaire d'une exploitation rationnelle et courtoise du téléphone, et la clientèle de sa circonscription, les délégués des abonnés doivent remplir des fonctions de conseil et de contrôle sans lesquelles, au détriment du Trésor et du public, les meilleures réformes risquent de ne pas être comprises, les meilleures volontés d'être découragées, les programmes les mieux étudiés d'avorter dans l'indifférence d'une opinion mécontente et sceptique. » (Rapport de M. CHARLES DUMONT, budget de 1910).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. le Marquis de Montebello, membre du Comité consultatif des P. T. T., 12, rue de Prony. Tél. 513-31.

Vice-président : M. E. Archdeacon, ✱, 77, r. de Prony. Tél. 511-22.

Secrétaire : V^{te} De Douville Malliefeu, 128, boulev. de Courcelles, Tél. 547-51.

Membres : MM. P. Gréténier, O. ✱, Négociant-Commissionnaire, 21, rue de Paradis. Tél. 258-87.

Lauzanne, Architecte. ✱, 26, rue de Turin. Tél. 211-38.

P. Munier, ✱, 38, rue Perronnet, Neuilly-sur-Seine. Tél. 535.

Edmond Jean, industriel, ✱, 62, rue Condorcet. Tél. 149-35.

Lahure, éditeur, O. ✱, 9, rue de Fleurus. Tél. 704-44.

J. Perrigot, ingénieur, 5 bis, rue de Berri. Tél. 232-17.

Pierre Giffard, homme de Lettres, ✱, Maison-Lafite. La Grotte. Tél. 15.

COMMISSION JUDICIAIRE

Président : M. Henri Talamon, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, 3, rue du Cirque. Tél. 528-41.

Secrétaire : M. Fernand Lecomte, Avocat à la Cour, 24, rue Montaigne, Tél. 512-11.

Membres : MM. Caron, Agréé, 1, place Boiëldieu. Tél. 143-96.

Deschamps, Avoué au Tribunal de 1^{re} instance, 17, rue de l'Université. Tél. 728-74.

Rodanet, Avocat à la Cour, 14, rue de Berlin, Tél. 254-61.

Membres : MM. Rougeot, Avoué à la Cour d'appel, 368, rue Saint-Honoré. Tél. 292-50.

L. Schmoll, Avocat à la Cour, 35, rue de Ponthieu, Tél. 584-46.

Thesmar, Avocat à la Cour, 10, rue de l'Université. Tél. 743-64.

Tollu, Notaire, 70, rue Saint-Lazare. Tél. 254-82.

Touchard, Avocat à la Cour, 140, faubourg Saint-Honoré. Tél. 571-12.

Huissier : M. Perrin, 5, faubourg Saint-Honoré. Tél. 258-14.

INGÉNIEUR-CONSEIL

M. Herbert-Laws Webb, 35, Old Queen Street, Londres.

ASPIRATEUR DE POUSSIÈRE



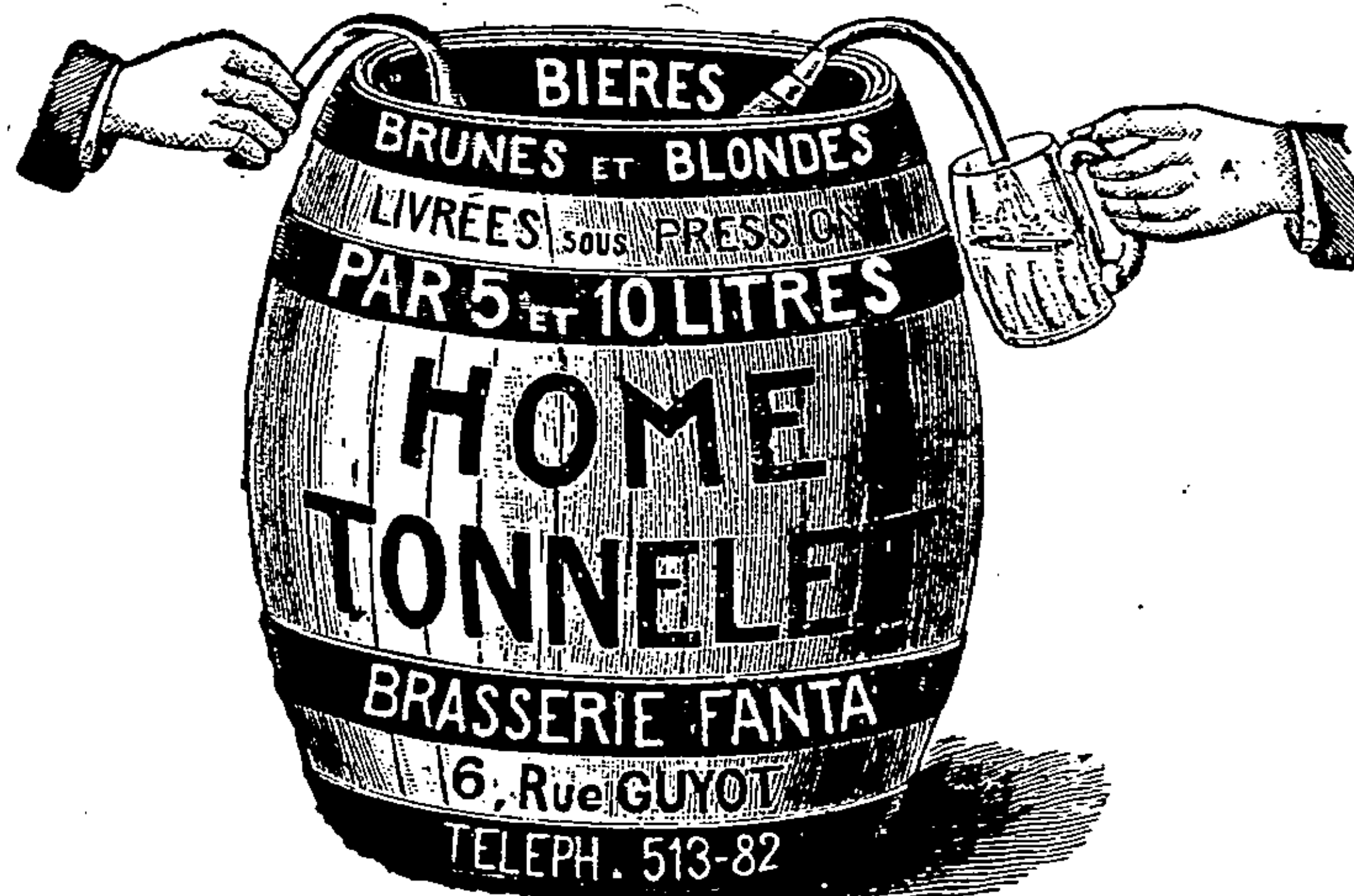
MARQUE DÉPOSÉE

"Le Salvor"Nouvel Appareil domestique
de nettoyage par le vide.

Breveté S. G. D. G.

A BRAS & ÉLECTRIQUE

INSTALLATIONS FIXES

P. ROUSSEAU, 39, rue Villiers de l'Isle Adam
PARISPLUS DE **MAL DE MER**

Grâce à la

DELPHININE

Du Dr FLASSCHEN

PRÉVENTIVE - CURATIVE - INOFFENSIVE

Flacon pour grande traversée . . 10 francs
— pour traversée 48 heures. 5 francs

PRINCIPAUX DÉPÔTS :

PARIS { Ph^{ie} LANGLOIS, 4, Bvard la Madeleine. Tél. 245-44
 Ph^{ie} ROBERTS & C^o, 5, Rue de la Paix. Tél. 229-69
 Grande Ph^{ie} DE FRANCE, 13, Place du Havre. Tél. 129-34
 Ph^{ie} ANGLAISE, 62, Av. Champs-Élysées. Tél. 522-52
 Ph^{ie} BAILLY, 15, Rue de Rome. Téléphone 585-19

La DELPHININE

(WEITZ, PHARMACIEN), 8, Rue de Duras, PARIS

LE PAINTING CLEANER

BRILLE TOUJOURS

Détache et remet à neuf
instantanément et sans effortParis 1910
GRAND PRIX

les meubles vernis, cirés, laqués blanc et couleur, la carrosserie des voitures et automobiles, yachts, devantures de magasins, marbres, etc. — Les taches d'encre, de graisse, de cambouis et d'eau disparaissent sous son action.

Echantillon franco contre 0 fr. 50.

LA MERVEILLEUSE

(Marque déposée)

nettoie et détache rapidement, sans efforts, tous les métaux : or, argenterie, cuivre, etc., et donne, aux objets nettoyés, un brillant incomparable et durable.

Echantillon franco contre 0 fr. 15.

En vente dans les grands Magasins, Bazar, Quincaillers, Garages, Maisons d'accessoires d'automobiles, etc.

Adresser les demandes d'Echantillons à :

M. P. DAILLY, 19, PASSAGE D'ISLY, 19
LEVALLOIS-PERRET (Seine)

ASSUREZ-VOUS

contre le

VOL

au

LLOYD NEERLANDAIS

11, Rue Laffite, PARIS

Inspecteur sur demande.

Téléphone 248.24.

AMBULANCE + ST-LAZARE**Garde-Malades**

A DOMICILE

Infirmiers et Infirmières diplômés
Gardes spéciales pour Dames en couches.

VENTOUSES. — MASSAGES. — SONDAGES

R. PÉNEAU, Masseur-Ventouseur Spécialiste.

100, rue St-Lazare (près la gare).

English Spoken.

TÉLÉPHONE 139-89.

Se Habla Español.

SOMMAIRE

	Pages
Notre Annuaire.	3
Une réforme accomplie	3
Le changement de numérotage	4
La « Baraque » n'a pas de chance	7
Echos de partout.	7
Comment on utilise en Amérique les anciens annuaires.	8
L'interurbain aux Archives.	8
Les dangers du téléphone.	11
Tribune des abonnés.	12
A travers la presse	13
La téléphonie des grandes villes, par Fr. Johannsen (Suite et fin)	14
Le téléphone à l'œil	16

NOTRE ANNUAIRE

Nous rappelons à nos adhérents que notre *Annuaire des abonnés au téléphone de la région de Paris*, actuellement sous presse, paraîtra sans faute en janvier prochain, et sera distribué gratuitement à tous les membres de l'Association, anciens et nouveaux, au 1^{er} janvier 1912.

En considération de cette publication, appelée à rendre de grands services, nous serons obligés à tous nos adhérents de bien vouloir faire à ce sujet le plus de propagande possible pour nous attirer de nouvelles adhésions.

UNE RÉFORME ACCOMPLIE

L'Association des abonnés représentée dans le Comité consultatif des P. T. T.

Voici enfin une réforme mise à exécution.

Nous avons annoncé, il y a quelques mois, que l'Association des abonnés au téléphone serait représentée par le

Comité consultatif des P. T. T., qui venait d'être créé.

C'est aujourd'hui chose faite.

Grâce à M. Chaumet, un vent nouveau souffle enfin dans l'administration. Tout porte à croire que ce n'est là que le prélude de réformes plus importantes. Les abonnés, clients de l'Etat, qui paient, ont enfin voix au chapitre dans les conseils de l'administration. C'est ce que nous avons toujours demandé, car ce n'est que justice.

Voici la lettre adressée à ce sujet à M. de Montebello par le Sous-Secrétaire d'Etat :

Paris, le 12 novembre.

Monsieur le Président,

Par décret en date du 13 juin dernier, il a été institué auprès de mon administration un Comité consultatif chargé de rechercher les améliorations que comporte, dans l'intérêt du public, l'organisation des Postes, Télégraphes et Téléphones, et de donner son avis sur les mesures à prendre pour les réaliser.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que je vous ai nommé membre de ce Comité. Permettez-moi de compter sur votre précieux concours, dont je vous remercie à l'avance.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et Télégraphes,
CHAUMET.



Le changement de numérotage

Les opinions des abonnés. — Adversaires et partisans. — Que faut-il conclure ?

Au sujet du changement de numérotage projeté par l'administration, nous avons reçu un certain nombre de lettres en réponse à la question que nous avons posée.

Les avis des abonnés sont assez partagés à ce sujet. Donnons-leur la parole, en citant les lettres les plus caractéristiques.

D'abord les adversaires :

Monsieur le Président de l'Association
des abonnés au téléphone.

Nous avons l'honneur de lire dans votre publication d'octobre dernier le projet de changement de numérotage. A notre avis, nous estimons que les nouveaux abonnés pourront peut-être apprécier cette réforme, mais pour les anciens nous ne voyons quel avantage cela pourra leur créer ; surtout pour les négociants ou commerçants dont les nombreux clients sont habitués à leur numéro ancien d'appel, il en résulterait certainement de nombreuses erreurs. D'autre part, beaucoup de maisons de commerce ont des traités pour plusieurs années avec leurs imprimeries : circulaires, factures, etc., sont tirées pour être livrées à délais et à époques déterminées ; en résumé, nous ne sommes pas partisans de cette innovation.

Avec nos remerciements pour les soins que vous apportez à la défense de nos intérêts, nous vous prions d'agréer l'assurance de notre considération distinguée.

VIGNON FILS ET C^{ie}.

★★

Monsieur le Président,

J'ai vu dans votre dernier numéro l'avis de changement de numéros pour les 500 et la modification projetée pour les autres bureaux.

Ce n'est pas assez que l'administration nous donne un service on ne peut plus défectueux, il faut encore nous ennuyer avec toutes ces modifications qui n'ont ni queue ni tête. Il y a deux ans on a déjà changé une partie des numéros 100, il nous a fallu refaire tous nos imprimés et pendant plus d'un an nous avons eu des confusions. Encore aujourd'hui quand les gens qui ne téléphonent pas souvent demandent notre ancien numéro, on répond qu'on ne connaît pas. Cette situation est intolérable. Il va encore falloir changer pour les 500, j'ai deux postes dans cette série.

Au lieu de toutes ces vexations, ne vaudrait-il

pas mieux nous faire des améliorations ? Je vous en signale une qui ferait certainement plaisir à beaucoup de gens et qui existe dans d'autres pays.

On devrait mettre dans chaque kiosque de voiture un poste téléphonique de façon qu'on pourrait de chez soi (le soir surtout), demander à la place une ou plusieurs voitures ; il y a toujours du monde à ce kiosque. Ne croyez-vous pas cette réforme intéressante ? Nous nous croyons bien en avance en France ; j'étais, il y a quinze ans, en Norvège, il y avait à cette époque des téléphones publics à tous les coins de rue où moyennant dix centimes on téléphonait dans toute la ville. Que nous sommes loin, 15 ans après, de cette commodité !!!

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations les plus empressées.

Un abonné et membre de votre Association.

(N.-B. — La réforme que demande notre adhérent, est, en effet, très intéressante. Elle a fait récemment l'objet d'une initiative de M. Achille au Conseil municipal, et elle est actuellement mise en pratique avec le concours de commerçants abonnés au téléphone. — N. D. L. R.)

★★

Voici maintenant une approbation sous réserve :

Monsieur le Président,

Nous avons lu, dans votre numéro du mois écoulé, votre article concernant le changement de numérotage que la direction des services téléphoniques de Paris se proposerait d'apporter pour généraliser cette mesure dans tous les réseaux parisiens.

Puisque vous demandez l'avis de vos adhérents sur cette question, nous venons vous informer que nous ne verrions aucun inconvénient à ce que ce changement soit opéré, s'il doit apporter réellement une amélioration notable dans les communications et épargner aux commerçants et industriels les ennuis fréquents d'une organisation insuffisante.

Toutefois, nous croyons qu'il faut protester, en effet, contre la décision prise par l'administration de faire précéder le numéro destiné à chaque abonné, de l'appellation du bureau central auquel il est relié. Si, pour toute demande de communication, l'indication du bureau central est indispensable, il serait préférable de le désigner simplement par la première lettre, soit : M, pour Marcadet, G, pour Gutenberg, A, pour Archives, etc. ; de sorte que pour l'abonné à qui sera dévolu le n° 04-90 du bureau Marcadet, l'appel serait le suivant : « M 04-90 »

Au cas où deux bureaux commenceraient par la même lettre, il serait facile de donner pour l'un des deux une lettre conventionnelle ; de cette façon, seraient évitées les appellations inéligibles dans le genre de celle dont se plaint, avec

juste raison, le correspondant dont vous avez publié la protestation.

Peut-être l'administration trouvera-t-elle, dans le moyen terme ci-dessus, la possibilité de concilier les exigences de ses services avec celles de ses abonnés.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

BARRAULT FRÈRES.

★★

Écoutons à leur tour les partisans de la réforme :

Monsieur le Président,

En réponse à la question que vous posez aux abonnés dans le numéro d'octobre du *Bulletin*, au sujet du changement de numérotage, je crois, d'après ce que j'ai pu voir à l'étranger, que ce changement sera très commode. C'est un chiffre (pour les 1000-00, deux chiffres) en moins à retenir et énoncer, et les chances d'erreurs seront diminuées d'autant. Dès à présent, on est souvent amené à préciser si on demande un numéro : « six cent, à Passy ». Il y a onze ans, on a effectué cette modification à Buenos-Aires où je me trouvais alors. Tout le monde s'en est déclaré très satisfait : les chiffres de la colonne des « mille » ont été supprimés et remplacés par le nom du bureau. Cela permet, sans effort de mémoire excessif, d'appeler un abonné d'un réseau très étendu. La considération « esthétique » ou « élégante » est vraiment hors de thèse ici.

Croyez, Monsieur le Président, à mes sentiments distingués.

C. SASSO.

★

Monsieur le Président,

Dans le numéro d'octobre de votre *Bulletin* vous demandez ce que pensent les abonnés du changement de numérotage proposé par l'administration.

Pour mon compte, je n'y trouve que des avantages. L'objection tirée de l'inélégance de l'appellation nouvelle, dont parle un de vos correspondants, ne me paraît pas bien sérieuse, et je ne vois pas ce que l'indication Marcadet 04-90 a de plus inélégant que 404-90. Sur les têtes de lettres des commerçants anglais, nous voyons figurer des indications telles que « National 498 Bank ; Post-Office 10.506 Central » qui ressemblent beaucoup aux nouvelles indications que l'administration nous demande de porter sur nos papiers à lettres. D'ailleurs, ce n'est là qu'un point de détail bien infime, si, comme je le pense, après les quelques légers tâtonnements nécessaires à la mise en marche d'une innovation quelconque, le nouveau système doit donner aux abonnés un service mieux fait ; mais il faudrait, à mon avis, que l'administration modifie complètement le service d'appel actuel et qu'elle

établisse un nouveau procédé d'une façon rigoureuse et méthodique.

Le système actuel employé depuis seulement quelques années ne me paraît pas avoir donné beaucoup de satisfaction aux abonnés et je ne crois pas que, quels qu'aient été les perfectionnements des appareils et l'habileté des téléphonistes, il puisse jamais éviter les nombreuses causes d'erreur inhérentes à sa technique.

En effet, comment se passe actuellement la mise en communication de deux abonnés faisant partie de deux bureaux distincts ? Je suis relié au bureau de la Roquette et je veux avoir la communication avec, par exemple, le 721-26. J'appelle ma téléphoniste, je lui demande le numéro que je désire, elle le répète et se retire immédiatement de la ligne, même si elle l'a mal répété, avant que j'aie le temps de lui faire corriger son erreur. Elle se met en communication par une ligne de service avec le groupe d'arrivée de Saxe et elle demande à sa collègue le 721-26. A certaines heures, cette demande se fait au milieu d'un brouhaha que l'on ne peut comparer qu'à celui d'une criée aux halles. La téléphoniste de Saxe donne à la mienne le n° 46 par exemple, ce qui veut dire qu'elle établit le n° 721-26 ou le numéro qu'elle a cru entendre demander sur la ligne auxiliaire n° 46. La téléphoniste de la Roquette établit ma ligne en communication avec la ligne auxiliaire 46 et je me trouve relié avec la ligne 721-26. Il reste encore à l'opératrice de la Roquette à actionner la clef d'appel pour prévenir mon correspondant que je le demande. Il y a donc dans ce procédé la transmission d'une demande à deux personnes différentes, et celles-ci peuvent très bien mal entendre le numéro, ce qui fait qu'au lieu de 721-26 on me donnera le 731-26, ou le 721-36, ou le 731-38, ou le 731-28.

En outre, au milieu du brouhaha du bureau de Saxe, la téléphoniste de la Roquette a très bien pu prendre pour elle l'indication donnée à une de ses collègues d'un autre bureau et tandis que la téléphoniste de Saxe répondait par exemple 23 à une téléphoniste de la Roquette ou de la Villette, ma téléphoniste a pu croire que 23 s'adressait à elle. Alors, elle m'a établi avec un numéro quelconque n'ayant aucun rapport d'assonance avec celui que je lui ai demandé. Ce qui fait que l'abonné portant le numéro 721-45, par exemple, sera dérangé inutilement alors qu'on demande le n° 721-26. Ou bien alors, la téléphoniste m'ayant branché sur une ligne déjà occupée me répondra *pas libre*, alors que, plus tard, mon correspondant interrogé m'affirmera qu'il n'a pas téléphoné de la journée.

Voilà donc une source de mauvais services indépendante tout à fait de l'habileté de l'opératrice, indépendante de la qualité des appareils, qui aura pour effet d'indisposer les abonnés et d'énervier le personnel par suite de réclamations fort justes de l'abonné et cependant indépendantes du personnel.

En outre, au point de vue de la rapidité du service, le système actuel est encore défectueux.

La téléphoniste que j'ai appelée a été obligée de se mettre en communication avec sa correspondante du groupe d'arrivée du bureau demandé ; d'attendre la réponse de celle-ci pour lui demander le numéro dont j'ai besoin ; d'attendre sa réponse pour prendre la ligne auxiliaire nécessaire et enfin attendre la réponse de mon correspondant pour s'assurer que la communication demandée est bien établie enfin. Pendant ce temps, parmi les 90 ou 100 personnes qu'elle a dû servir en plus de moi, il en est bien certainement qui l'appellent et s'impatientent de ne pas la voir répondre. Autre source de réclamations, de retards et d'énervement pour l'abonné et l'opératrice.

Dans le nouveau système qui, d'ailleurs, était déjà autrefois, avant l'application du système actuel, employé par quelques maisons au courant du fonctionnement des téléphones, l'abonné qui désirera avoir le n° 721-26, alors Saxe 21-26, dira à sa téléphoniste : Donnez moi Saxe. Pas moyen de confondre Saxe avec la Villette tandis que 700 peut se confondre avec 400.

La téléphoniste du groupe de départ, à qui l'on peut donner sur le multiple une clef d'appel automatique, n'a qu'à établir son abonné avec le bureau de Saxe et appuyer sur sa clef automatique dont l'appel se fera instantanément et s'arrêtera dès que la téléphoniste de Saxe aura répondu. L'abonné qui est resté à l'appareil, ce qu'il doit d'ailleurs faire déjà avec le système actuel, dira alors à la téléphoniste de Saxe : Donnez moi le 21-26. Transmission du numéro à une seule personne, diminution des causes d'erreurs et facilité de corrections en cas de mauvaise audition du numéro demandé.

La téléphoniste de Saxe s'assure que le numéro demandé est libre, l'établit avec le demandant et actionne la clef d'appel, ce qu'elle peut faire tout en répondant à d'autres demandes. La réponse de l'abonné s'enregistre automatiquement au bureau de Saxe. Le téléphoniste cesse d'actionner la clef d'appel et les deux correspondants sont en communication.

Il a fallu quelques secondes à la téléphoniste du groupe de départ pour mettre son abonné en communication avec le groupe d'arrivée du bureau demandé et elle a pu répondre instantanément à ses autres abonnés qui l'appelaient, sans avoir à se préoccuper du service des lignes auxiliaires dont elle doit entendre correctement le numéro dans des conditions souvent très défavorables.

Il me semble donc qu'il y aurait un grand progrès au point de vue de la sûreté et de la rapidité des communications. Les abonnés, moins souvent dérangés inutilement, se hâteraient davantage de répondre, et tout fonctionnerait beaucoup mieux et vous auriez à enregistrer beaucoup moins de réclamations.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes bien sincères salutations.

L. GUIGUEN ET C^{ie}.

★★

Après avoir entendu les deux sons de cloche, quelle conclusion faut-il tirer ?

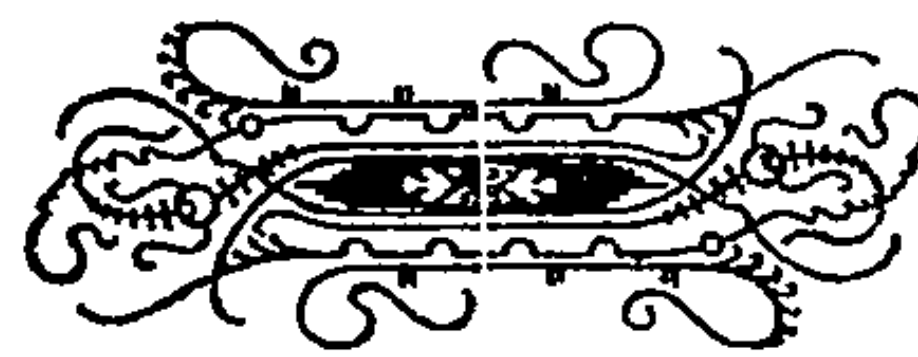
D'abord, que les changements fréquents de numérotage sont extrêmement fâcheux pour le commerce et l'industrie. Il est fort regrettable que l'administration ait hésité entre plusieurs systèmes, et qu'après avoir imposé récemment un changement à toute une série du 100, elle prépare maintenant une organisation différente. Avec un peu de méthode et d'esprit de suite, ces inconvénients pourraient être évités.

Cette restriction faite, le nouveau système nous paraît préférable à l'ancien, et surtout aux numéros de six chiffres qu'on a essayé d'introduire. Moins il y a de chiffres, moins il y a de causes d'erreurs. La téléphoniste peut confondre 500 avec 700, mais non pas *Saxe* avec *Roquette*. Ce système est d'ailleurs d'un usage général à l'étranger, où il donne satisfaction. Nous sommes aussi partisans du double appel, dont M. Guiguen montre très bien la supériorité.

On peut évidemment songer à remplacer le nom du bureau par la première lettre, mais nous croyons que ce système prêterait à de nombreuses erreurs : les noms des lettres n'ayant pas une résonnance assez distincte à l'oreille, il serait facile de confondre *P* et *B*, *D* et *T*, etc.

Ce qui nous semblerait préférable, c'est que chaque bureau fût désigné par un nom de quartier très caractéristique, pour éviter toute confusion de la part de l'abonné appelant. *Marcadet*, *Sablons*, *Desrenaudes*, noms de petites rues inconnues en dehors de leur quartier, ne disent rien : mieux vaudrait choisir des désignations comprises de tous à première vue, comme *Opéra*, *Bourse*, *Passy*, etc.

Il importe enfin qu'une période transitoire soit ménagée afin de ne léser aucun intérêt. Et surtout qu'il soit bien entendu que ce *changement soit le dernier*, que le *nouveau numérotage soit définitif* et qu'il ne lui soit apporté à l'avenir nul changement sous aucun prétexte.



La « Baraque » n'a pas de chance

Les courts circuits et les coups de vent au Gutenberg provisoire. — M. Chaumet s'étonne que le « provisoire » ait tant duré et soit si défectueux.

Décidément la « Baraque » de Gutenberg n'a pas de chance.

Il y a peu de temps, un court circuit — encore un ! — y allumait un commencement d'incendie qui brûla gravement une surveillante et provoqua parmi le personnel une panique bien compréhensible.

Quelques jours après c'était le tour du vent.

Une grosse poutre qui était placée à la hauteur du deuxième étage se rompit sous la force du vent. En même temps, les supports des charpentes inférieures cédaient à la base, et la plus grande partie de l'échafaudage s'écroulait, au milieu d'un vacarme effroyable, dans la rue et sur les baraques provisoires qui abritent les employés.

Nouvelle panique parmi les demoiselles, que les surveillantes eurent toutes les peines du monde à rassurer. Quelques-unes cependant furent contusionnées dans une assez vive bousculade.

Panique aussi dans la rue Jean-Jacques-Rousseau, où, par chance, aucun des rares passants ne fut cependant atteint.

Un bâtiment a été évacué ; le baraquement qui longe la rue Jean-Jacques-Rousseau et où sont d'habitude les employés affectés à la répartition des numéros 100 a été fort endommagé et ces numéros n'ont pu être servis une partie de la matinée. Par bonheur aucune employée ne se trouvait dans ce bâtiment à l'heure de l'accident car elles auraient couru un danger assez sérieux.

Sans doute, ce jour là, faisait-il un vent très violent — 26 mètres à la seconde — mais il est généralement admis que les bâtiments, même en bois, doivent résister au vent.

N'est-ce pas un nouvel et triste exemple de l'incurie administrative ?

A la suite de ces incidents, M. Chaumet a visité le local où depuis le 20 septembre 1909 sont « provisoirement » installés les services téléphoniques du « Central ».

M. Chaumet a été stupéfait de ce qu'il découvrait, déclare le *Figaro*. Il ne dissimulait pas aux hauts fonctionnaires qui l'accompagnaient, son regret de voir travailler cinq cents femmes dans un local aussi étroit, aussi mal aéré, aussi périlleux.

Il s'étonna que la « baraque » construite pour six mois fût encore en 1911 l'abri du « Central téléphonique » et déclara qu'il entendait mettre fin à cet inadmissible état de choses.

Hâtez-vous, Monsieur Chaumet, dans l'intérêt des abonnés comme du personnel ! Le public espère qu'un jeune Sous-Secrétaire d'Etat aura l'énergie qui a manqué à ses prédécesseurs.

Echos de partout

Nouveaux bureaux dans la banlieue.

De nouveaux bureaux téléphoniques sont en construction dans les agglomérations les plus importantes de la banlieue parisienne : à Levallois-Perret, à Boulogne-sur-Seine, à Saint-Denis et à Vincennes. Ils fonctionneront en 1912 en Batterie Centrale.

A Neuilly-sur-Seine, le nouveau bureau, qui est terminé depuis quelque temps, fonctionne en Batterie Centrale et donne toute satisfaction.

♦♦

L'extension du réseau de Paris.

Nous parlons, d'autre part, de l'installation du service interurbain rue des Archives, qui sera achevée vers la fin de 1912 où le début de 1913.

Le dégagement du bureau de la rue Desrenaudes sera commencé dès le milieu de l'année prochaine.

Pour le nouveau bureau de la rue Marcadet, l'immeuble est en construction et sera achevé pour fin décembre. L'installation du multiple aura lieu aussitôt après.

L'administration va également faire construire un nouveau central rue La Boétie. L'adjudication des travaux aura lieu très prochainement ; les plans sont définitivement arrêtés.

Enfin le dégagement du bureau des Sablons va se faire par la construction d'un autre bureau à Auteuil.

Pour terminer le dégagement de la circonscription de Gutenberg, on envisage aussi l'installation d'un nouveau bureau central sur l'emplacement de l'ancien Conservatoire.

★★

Le téléphone Paris-Madrid.

L'administration des P. T. T. a procédé à des essais sur la ligne qui reliera Paris avec Madrid ; c'est ainsi qu'on a pu s'entretenir quelques instants avec le personnel de la direction du bureau central téléphonique établi à Madrid.

La mise en exploitation de cette ligne aura lieu après entente définitive entre les deux gouvernements. Et comme les Espagnols ne sont pas pressés!...

★★

Le trafic téléphonique de Chicago.

Des courbes de trafic intéressantes ont été établies dans le poste central téléphonique de Chicago.

Le maximum de trafic se présente vers 10 h. 1/2 du matin. La courbe baisse ensuite à l'heure du déjeuner pour remonter durant l'après-midi sans jamais atteindre cependant la hauteur de la matinée. Une troisième période d'activité se montre entre 7 et 8 heures du soir.

La courbe du trafic annuel tombe pendant les mois les plus chauds de l'été, remonte en automne et atteint son maximum en hiver. Cette superposition de deux maxima, moment de trafic journalier intense dans la période annuelle la plus chargée, crée de grandes difficultés au personnel téléphonique.

Il serait intéressant de déterminer les classes d'abonnés responsables de cette augmentation de trafic, qui entraîne un accroissement correspondant des dépenses d'exploitation. Les tarifs pourraient tenir compte de ces conditions, et répartir convenablement les taxes entre les diverses classes d'abonnés.

★★

Les gâtés des P. T. T.

On sait que lorsqu'on demande, dans un bureau de poste, une communication téléphonique, on verse en même temps le prix de la taxe. Si, pour une cause quelconque — la personne appelée ne répondant pas, ou l'attente paraissant trop longue — vous faisiez annuler la communication, vous étiez remboursé immédiatement et sans formalités.

L'administration — dont on n'ignore pas les innombrables chinoiseries — a estimé que c'était là un moyen beaucoup trop simpliste, et elle vient d'avoir l'idée saugrenue de faire apposer sur un registre *ad hoc* la signature des personnes qui renoncent à la communication. A peine appliquée, cette mesure a provoqué dans le public un *tolle* général. On crie, on tempête, on s'insurge.

Comme la vieille gâté française ne perd jamais ses droits, quelques loustics, à la grande joie des employés des P. T. T., signent froidement des noms fantaisistes, et, à la Bourse, on peut lire à la file, sur le fameux registre : Fallières, Chocolat, Caillaux, Le Bargy, Kiderlen-Wächter, Ta-Poire, etc.

Comment on utilise en Amérique les anciens Annuaires

Cette énorme pile, semblable, au premier abord, à une des pyramides d'Egypte, n'est, en fait, rien moins qu'une pile de plus de 700.000 annuaires des abonnés au téléphone de la New-York Telephone Cy, attendant pour être mis au pilon et transformés en papier cartonné.

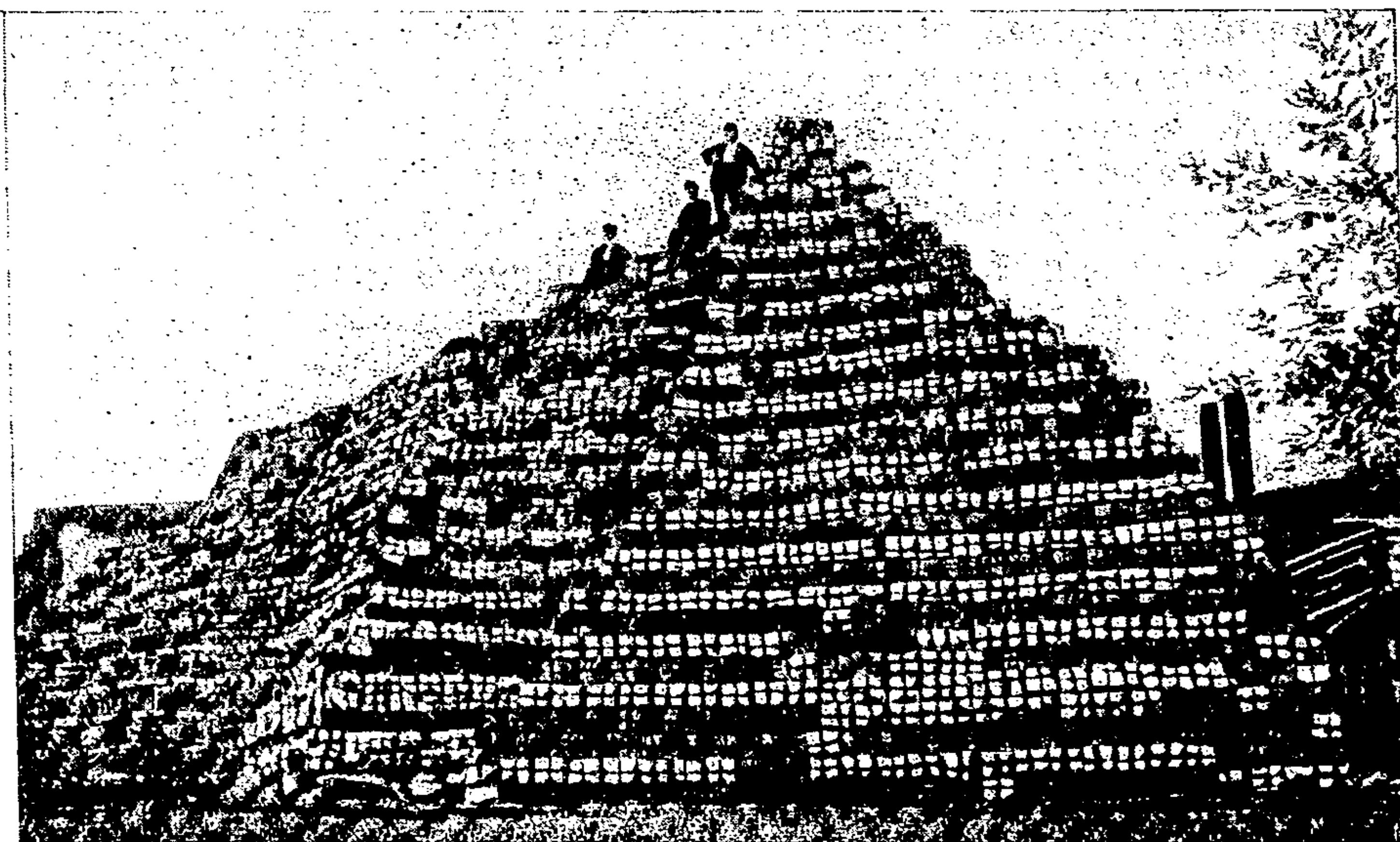
Le poids total en dépasse 4.000 tonnes et représente seulement l'édition de mai 1911, montrant ainsi quelles dépenses cette Compagnie est obligée de faire trois fois par an, pour tenir ses abonnés au courant, aussi bien des nouveaux abonnés que de tous les changements qui ont pu se produire.

Le service de cet annuaire est fait par un département spécial, occupé toute l'année, et l'impression et la reliure seules occupent, dans une des premières imprimeries américaines,

un personnel de plus de 350 ouvriers pendant 8 mois de l'année.

Ces annuaires sont délivrés aux abonnés par

les soins des diverses stations téléphoniques appartenant à la Compagnie et, quand une nouvelle édition paraît, à sa délivrance les



annuaires de la dernière édition sont retirés et réunis ensemble, comme on le voit dans le dessin ci-dessus.

Rien que pour le service de ces annuaires à ses 768.448 abonnés, la Compagnie dépense plus d'un million de francs par an.

*(The telephone Review)
New-York septembre 1911.*

★★

Pour quelle raison l'administration française n'imiterait-elle pas l'exemple des Compagnies américaines, en remettant à chaque abonné au téléphone son nouvel annuaire contre remise de l'ancien, devenu ainsi inutile ?

De cette manière, plus de 250.000 annuaires pourraient, chaque année, être mis au pilon, représentant un poids d'environ 500 tonnes; l'administration utiliserait, sous toutes ses formes, le papier cartonné en résultant.

L'INTERURBAIN AUX ARCHIVES

L'exploitation future.

Les appels.

Les tables et les communications.

L'adjudication pour la fourniture et l'installation des meubles destinés au nouveau bureau interurbain de la rue des Archives a lieu le 25 novembre.

L'installation est prévue pour permettre le mode suivant d'exploitation.

★★

I. — Appel effectué par un circuit interurbain pour un abonné de Paris.

L'appel est reçu par l'allumage d'une lampe placée sur la table dont l'opératrice dessert le circuit. Cette dernière prend note de la demande. Pour préparer la communication, elle se met en relation, par ligne de conversation, avec la téléphoniste urbaine de l'un des groupes intermédiaires du multiple auquel est relié l'abonné demandé. Cette téléphoniste lui renvoie la ligne de l'abonné sur une ligne auxiliaire qu'elle lui désigne. Quand le moment est venu d'établir la communication, l'opératrice de la table interurbaine sonne elle-même l'abonné de Paris à l'aide d'un bouton d'appel qui reste enclenché

automatiquement jusqu'au moment où l'abonné répond. Elle peut suivre l'état de la conversation à l'aide d'une lampe de supervision qui s'allume quand l'abonné raccroche le récepteur de son appareil. L'abonné de Paris a donc la faculté de rappeler à tout instant le bureau interurbain en manœuvrant le crochet commutateur de son appareil. D'autre part, une lampe spéciale permet aussi à l'opératrice de province de rappeler en cours de conversation l'opératrice de Paris et de lui faire parvenir, de son côté, le signal de fin de communication. Le groupe intermédiaire du multiple urbain est averti par l'allumage d'une lampe du moment où la communication est coupée à la table interurbaine.

★★

II. — Appel effectué par un abonné de Paris pour un circuit interurbain.

La téléphoniste du multiple urbain qui répond à l'abonné le met en relation par une ligne directe avec la table d'annotatrices du bureau interurbain. Une des annotatrices reçoit la demande, en prend note sur une fiche de papier et renseigne l'abonné sur la durée probable de l'attente en consultant un panneau d'affichage visible de toutes les annotatrices. Dès que la fiche de demande de communication est remplie, elle est envoyée par tube pneumatique à la table dont l'opératrice dessert le circuit demandé. Cette dernière la classe à son rang et, quand le moment est venu, elle rappelle l'abonné et établit la communication de la même manière que dans le cas précédent (I). L'heure et la durée de la communication sont imprimées sur la fiche correspondante à l'aide d'un calculographe actionné par la simple manœuvre d'un levier au début et à la fin de la communication.

L'installation des tables d'annotatrices du nouveau bureau interurbain diffèrera du système actuel par les deux points suivants :

Elle ne comportera plus de standards spéciaux, appelés « standards de distribution », servant à distribuer les appels aux annotatrices libres. Chacune des lignes d'appel venant des différents bureaux de Paris aboutira directement à la table des annotatrices, de telle façon que le simple enfoncement de la fiche dans le jack de la ligne d'appel sur le multiple urbain aura pour effet de faire apparaître des signaux lumineux fonctionnant ensemble et placés l'un

sur une clé installée sur le Keyboard de l'une des positions d'annotatrices, les autres au-dessus de jacks multiplés devant d'autres positions d'annotatrices. La réponse d'une annotatrice par l'abaissement de la clé ou par l'enfoncement d'une fiche dans un des jacks correspondants aux signaux d'appel, provoque, d'une part, la disparition de tous les signaux et, d'autre part, l'extinction de la lampe de supervision au groupe de départ urbain.

Chaque lampe sera multiplée sur cinq jacks dont chacun sera à la portée de deux annotatrices. Il en résulte la possibilité pour 11 annotatrices de répondre sur une même ligne d'appel (20 sur les jacks et 1 sur la clé). Chacune aura devant elle 6 clés sur lesquelles elle devra répondre tout d'abord, et à sa portée 60 jacks à signaux lumineux sur lesquels elle devra répondre toutes les fois qu'un appel ne sera en instance sur une des clés placées devant elle.

Grâce à cette disposition, les appels se répartissent d'eux-mêmes, d'une façon sensiblement égale entre les diverses opératrices, et l'intermédiaire des standards de distribution peut être supprimé.

La deuxième caractéristique de l'installation nouvelle des annotatrices est l'emploi de tubes pneumatiques pour faire parvenir les fiches de demandes aux tables interurbaines.

Actuellement ces fiches, rassemblées à l'une des extrémités de la table des annotatrices à l'aide d'une courroie sans fin, sont distribuées par des boulistes. Dans le nouveau bureau interurbain, ces fiches seront rassemblées de la même façon à l'une des extrémités de la table ; elles y seront reçues par des trieuses qui, après les avoir contrôlées, les plieront et les passeront à une tubiste voisine qui les enverra par un tube direct à la table intéressée.

Un même tube desservira deux tables interurbaines voisines. Pour expédier une fiche, il suffira, après avoir soulevé la trappe du tube à utiliser, d'y introduire la fiche préalablement pliée d'une façon spéciale ; la simple fermeture de la trappe commandera l'envoi de l'air comprimé qui chassera la fiche dans le tube. La téléphoniste de la table interurbaine n'aura aucune manœuvre à effectuer pour recevoir cette fiche qui sera déposée automatiquement sur le Keyboard.

Le système d'affichage des durées d'attente pour les différents circuits sera analogue à celui

du bureau interurbain actuel ; des essais seront faits ultérieurement pour le remplacer par un système d'affichage automatique.

**

III. — *Appel provenant d'un circuit interurbain pour un autre circuit interurbain (communication en passe-Paris).*

Si l'appel émane d'un circuit de catégorie supérieure à celle du circuit demandé, la téléphoniste de la table à laquelle est relié le premier circuit doit disposer sans délai du second circuit et, par une ligne de service, elle demande elle-même le renvoi à la téléphoniste qui le dessert normalement.

A chaque circuit correspond une ligne multipliée de deux en deux tables qui lui est spécialement affectée pour les intercommunications, et sur laquelle il peut être renvoyé par la manœuvre d'une clé spéciale placée sur la table du circuit. Dès que le circuit demandé devient libre, la téléphoniste qui le dessert le renvoie sur le multiplage, comme il vient d'être dit, et une lampe spéciale d'occupation lui indique l'instant où le circuit devient libre. De son côté, la téléphoniste qui l'a demandé, est prévenue par l'extinction de la lampe de supervision de la paire de cordons employée, dès qu'il lui est renvoyé.

Ces signaux d'occupation évitent un échange d'ordres entre les opératrices et immobilisent le circuit pendant le minimum de temps nécessaire.

Si l'appel provient d'un circuit de catégorie inférieure à celle du circuit demandé, la téléphoniste qui dessert le premier se met en relation avec une annotatrice qui enregistre la demande comme elle le ferait pour celle d'un abonné. La table desservant le circuit de catégorie supérieure opère ensuite comme dans le cas précédent, dès qu'elle peut en disposer.

IV. — *Service de nuit.*

Pendant les heures de nuit ou de faible trafic tous les circuits peuvent être concentrés sur 50 tables. A partir de minuit une deuxième concentration peut être faite sur 10 tables seulement.

La concentration se fait, pour chaque circuit, par la manœuvre d'une clé spéciale, qui le renvoie en permanence sur le multiplage

en même temps qu'elle substitue la lampe d'appel de nuit à la lampe d'appel de jour.

Le bureau comprendra au début 200 tables qui pourront desservir environ 700 circuits ; chaque table pourra recevoir *en moyenne* 3,5 circuits et un maximum de 4 à 5, s'il s'agit de circuits de faible trafic. 50 annotatrices recevront les appels destinés à ces 200 tables.

Un emplacement suffisant est prévu pour 320 tables pouvant desservir environ 1.400 circuits et nécessitant environ 80 annotatrices.

Au bureau interurbain seront reliés uniquement les circuits taxés au départ de Paris et qui sont actuellement au nombre de 400 environ.

Quant aux circuits du groupe de Paris, c'est-à-dire non taxés au départ, ils sont actuellement reliés aux multiples urbains de la périphérie. Ces circuits interurbains, qui sont au nombre de plus de 500, nécessitent une méthode d'exploitation spéciale, différente de celle des circuits interurbains et différente aussi de celle des lignes d'abonnés. Aussi un bureau spécial sera-t-il prévu pour les desservir.

LES DANGERS DU TÉLÉPHONE

Nous croyons intéressant pour nos lecteurs de reproduire l'article ci-dessous, paru récemment dans *Excelsior* :

La désinfection du téléphone et son antiseptisation constituent un des problèmes d'hygiène sociale, les plus importants à résoudre.

Le progrès n'apporte pas toujours, avec lui, la perfection absolue. C'est le cas du téléphone, qui, tout en rendant les plus grands services, est un danger de contagion grave, permanent pour la santé publique.

Chaque fois, dans la cabine étroite, privée d'air salubre, où d'autres personnes, plus ou moins contaminées, nous ont précédés, nous nous exposons à prendre, avec la communication, les germes nocifs des maladies les plus redoutables, dont le plus terrible est encore la tuberculose, la grande faucheuse de l'humanité.

Un trait qui, en hygiène sociale, comme dans toutes les circonstances de la vie d'ailleurs, peint très bien, dans la société intelligente, dans les pouvoirs dirigeants, et, il faut bien le confesser, chez les médecins et les hygiénistes même, cette espèce de torpeur, de mépris du danger éloigné, la maladie contagieuse, qui agit brusquement et brutalement, nous terrorise. Les moyens les plus extraordinaires sont employés pour endiguer le mal. Mais celle-là, dont les effets bien plus

terribles s'opèrent lentement, à longue échéance, nous laisse presque indifférents.

Voyez ce qui a été fait pour les maladies épidémiques, le *choléra*, la *peste*, la *fièvre jaune* et tous les fléaux, qui terrifient l'humanité par leurs effets immédiats.

Grâce aux efforts des Etats réunis, aux mesures prophylactiques, aux cordons sanitaires, ces terribles épidémies sont devenues, pour nous Européens, quantité négligeable.

Et l'effrayante *tuberculose*, qui nous guette partout, dont les ravages lointains sont encore plus meurtriers que les atteintes immédiates de toutes les maladies dites contagieuses, par l'emploi du téléphone public, conserve, pour ainsi dire, parmi nous, son entrée officielle.

Si l'on disait à la foule, qui attend son tour à la cabine téléphonique, qu'un pestiféré ou un cholérique vient de se servir du téléphone, elle s'éloignerait de l'appareil remplie d'épouvante.

Or, à chaque fois que nous nous servons d'un téléphone public, nous pouvons être certains qu'un bacille de Koch est là, qui nous guette, nous attend.

Songez que l'homicide bacille, déposé sur la plaque communicative et sur les récepteurs, conserve sa virulence, pendant des années. Qui pourra jamais dire, dans ces conditions, le contingent de léthalité, que nous occasionne quotidiennement le contagium téléphonique ?

D'autres Etats de l'Europe, l'Allemagne surtout, plus avisés que nous, stérilisent depuis longtemps leurs appareils.

En France, où l'on fait tant pour l'hygiène, on est réellement stupéfait que, dans cette voie importante, rien, jusqu'alors, n'ait été tenté pour préserver la santé publique, en dépit des éloquentes protestations de notre éminent confrère le docteur LACHAUD, qui s'est, comme hygiéniste, acquis à la Chambre des députés une autorité bien justifiée par la lutte sans merci qu'il poursuit contre les microbes.

Aussi, tous les hygiénistes accompagnent de leurs vœux l'initiative privée, qui vient de se constituer sous le nom de : « SOCIÉTÉ DU PHONÉSOL », pour la désinfection des téléphones.

« Vaut mieux tard que jamais », nous dit la sagesse des nations.

On ne saurait qu'applaudir à la décision de l'Etat et celle des administrations centrales, telles que *Postes et Télégraphes*, *Chemins de fer*, *Douanes*, *Police*, comptant un nombreux personnel et qui étudient, en ce moment, les propositions qui leur sont faites par la Société du « PHONÉSOL ».

Le « Phonésol », d'après les microbiologistes les plus compétents, est un microbicide énergique de la Tuberculose, de la Diphtérie, de la Fièvre typhoïde et de la Pneumonie. Il agirait, à la fois, comme bactéricide et comme vernis, s'opposant au contact des bacilles, sans nuire à la sonorité des appareils.

Mais, dans pareille question, où il y va de la santé publique, le procédé de désinfection em-

ployé n'importe pas plus que les personnes. La question est plus haute.

L'initiative privée, qu'on ne saurait trop encourager dans la circonstance, a donné une idée féconde. Elle germera et l'Etat, sous peine de manquer à son rôle de gardien de la santé publique, est forcé, dans un avenir prochain, emboîtant le pas aux sociétés privées, de présenter enfin au public ses appareils stérilisés.

Ce jour-là, ardemment attendu par ce public, une lacune, qui a vécu trop longtemps, sera comblée dans l'hygiène publique de la France.

D^r LÉPINAY,

Ex-chirurgien de la maison de santé
du Bon Secours, à Paris.

Tribune des Abonnés

Incurie et mensonges administratifs

Le 1^{er} octobre 1911.

Lettre adressée par M. de Louvencourt au
Sous-Secrétaire d'Etat aux P. T. T.

Monsieur le Sous-Secrétaire.

J'ai lu avec un sensible plaisir votre lettre du 30 septembre 1911.

J'ai pu, grâce à elle, me rendre compte que M. le Directeur des Téléphones, non content de berner, avec la maestria que vous savez, le public parisien, n'hésite pas à altérer gravement la vérité pour duper le Sous-Secrétaire d'Etat lui-même.

Je vais vous le montrer, en reprenant point par point votre lettre.

Vous m'avez adressé le 6 courant, me dites-vous, une plainte motivée par des avis « pas libre »...

Erreur. Je vous ai adressé le 1^{er} août une réclamation écrite, restée sans réponse du reste, contre M. le Directeur des Téléphones qui ne daignait pas répondre à des réclamations d'autant de trois mois. Je me suis rendu quelques jours après, en personne, à vos bureaux rue de Grenelle. J'ai été reçu par le chef adjoint de votre cabinet qui a bien voulu me promettre une réponse de la direction. N'ayant rien reçu, je me suis rendu à nouveau le 6 dernier rue de Grenelle et, toujours sans réponse, j'y suis retourné il y a quelques jours. Ma plainte date du 16 mai. J'ai, depuis cette date, envoyé 16 lettres à votre administration de la rue Bertrand, et pas une de ces lettres n'a été honorée

d'une réponse. Manque d'éducation, me direz-vous sans doute. Je comprends parfaitement que tous les fonctionnaires ne peuvent être des gens bien élevés, mais on pourrait peut-être faire suivre aux chefs de service, qui en ont besoin, un cours de civilité puérile et honnête.

Il importe, me dites-vous plus loin, pour que l'exactitude des réponses faites au demandeur puisse être contrôlée, que celui-ci signale immédiatement à la surveillante du bureau, auquel il est rattaché, la réponse qui lui paraît suspecte.

Ah! Monsieur le Sous-Secrétaire, comme on a dû parfois rire de moi à Saxe! car j'ai marché, marché à fond, et je vais vous dire comment:

J'ai reçu un beau matin la visite d'un inspecteur qui m'a tenu le même langage que celui que vous me tenez.

« Chaque fois que la réponse « pas libre » vous sera donnée, m'a-t-il dit, faites intervenir le commis principal ou la surveillante, et dans quelques jours nous serons à même de vous donner une réponse. »

Jugez de ma naïveté; j'ai pris ceci au pied de la lettre et ai commencé l'épreuve. Et c'est par dizaine que j'ai fait connaître à la direction des téléphones les réponses « pas libre », chaque fois contrôlées par la surveillante ou le commis, et jamais plus je n'ai entendu parler de la direction des téléphones.

Vous terminez votre lettre ainsi: en même temps que je vous donne l'assurance qu'une surveillance toute spéciale de votre poste a été prescrite... Le bon billet! Mais vous ne vous doutez pas que cette surveillance existe depuis trois mois, par ce fait qu'à force de réclamer, j'en arrive, Monsieur, à être connu comme le loup blanc par votre personnel. La popularité est une douce chose, et ce n'est pas sans un sensible plaisir qu'à l'annonce de mon numéro 326.56 j'entends commis principal ou surveillante me répondre: « Ah! oui, M. de Louven-court, je vais voir de suite, et un instant après: C'est étonnant, votre numéro est libre. »

Que me reste-t-il à faire? A rendre cette lettre publique. Je le ferai, sans réponse satisfaisante le lundi 9 octobre.

Je me tiens d'ici là à votre disposition pour me rendre à toute audience que vous voudrez bien m'accorder, et vous prie de me croire, Monsieur, Votre bien dévoué.

A Travers la Presse

Le bluff télégraphico-téléphonique

De l'Echo de Paris :

D'accord avec le Post Office anglais, notre administration des P. T. T. se dispose, paraît-il, à autoriser des transmissions téléphoniques et télégraphiques *simultanées* sur les câbles téléphoniques Paris-Londres. C'est-à-dire qu'en même temps que l'on y téléphonera, les câbles en question serviront à expédier des télégrammes.

Les relations téléphoniques entre Paris et Londres ne sont pas déjà si fameuses! Et si le bruissement causé par le travail télégraphique vient s'ajouter aux fritures fréquentes qui gênent l'audition sur les câbles franco-anglais, il n'y aura plus moyen de « causer ». L'administration prévient, il est vrai, qu'aux premières plaintes du service téléphonique les câbles seront rendus au téléphone!

Des expériences récentes l'auraient démontré: le téléphone et le télégraphe peuvent fraterniser sur une même ligne. C'est le système dit de l'« appropriation », que M. Chaumet a tenté, au cours de l'été dernier, sur un certain nombre de circuits téléphoniques français. Du 15 août au 15 septembre dernier, en effet, les circuits téléphoniques de Paris à Cabourg, Houlgate, Villers, Etretat, Gérardmer et autres stations estivales, furent reliés à la fois au télégraphe et au téléphone.

Quels résultats ces expériences ont-elles donnés? Nous n'avons pas connaissance du rapport officiel, lequel, d'ailleurs, n'est sans doute pas encore parvenu entre les mains de M. Chaumet. Cependant nous savons de bonne source que ces résultats sont rien moins que concluants.

Les installations, munies préalablement de dispositifs anti-inducteurs, fonctionnaient bien, il faut l'avouer, mais... rarement pour le téléphone et le télégraphe *simultanément*! Comme, à tout prix, le clan d'ingénieurs férus de l'innovation voulait le succès, le personnel de l'exploitation reçut l'ordre de favoriser, *autant que possible*, les transmissions télégraphiques. L'ordre fut suivi à la lettre, au détriment, évidemment, des communications téléphoniques!

Donc, sur ces circuits téléphoniques, le télégraphe fonctionna à merveille... mais ce fut pour les encombrer de télégrammes dans le goût de ceux-ci: « Téléphone impraticable; pas moyen de vous entendre », ou bien: « Impossible de téléphoner, nous y renonçons », ou bien encore: « Téléphone interrompu, nous préférons vous écrire »!

Mais non! mais non! le téléphone aurait dû bien marcher si le télégraphe n'avait envahi ses lignes de son voltage assourdissant. Et la preuve que les circuits téléphoniques étaient en bon état, c'est que les télégrammes, eux, arri-

vaient parfaitement à destination, ces mêmes télégrammes — amère ironie ! — qui annonçaient la faillite du téléphone !

Il faut donc estimer imprudente la mise en service *simultanée* du télégraphe et du téléphone sur les câbles téléphoniques franco-anglais. Les essais antérieurs sont encore loin d'être probants.

En Belgique, pourtant, la même méthode est appliquée depuis longtemps sur toutes les grandes lignes du pays. Elle y a parfaitement réussi. Elle aurait également réussi en France si l'on avait importé de Bruxelles le système belge dans son intégralité. Mais ces messieurs de la rue de Grenelle ont estimé que ce serait déchoir ; ils ont voulu trouver autre chose. Et au lieu de trouver mieux, ils ont trouvé pire ! On sait, du reste, que la même mésaventure est arrivée déjà à l'administration des P. T. T., lorsqu'elle voulut installer la batterie centrale sur le réseau téléphonique parisien. La batterie centrale est d'invention américaine. Il fallut bien aller la chercher à New-York, où elle faisait les délices des abonnés. Mais, au retour, quelle revanche ! La batterie américaine fut si bien retapée, perfectionnée... francisée en un mot, que son installation nous causa les trois à quatre années d'incohérence téléphonique que pas un abonné parisien n'a oubliées !

Il est à craindre qu'il en soit de même pour l'actuelle impropre « appropriation » des circuits téléphoniques français en général et des câbles téléphoniques Paris-Londres en particulier.

LA TÉLÉPHONIE DES GRANDES VILLES

Par Fr. JOHANSEN,

Directeur-administrateur
de la Compagnie des Téléphones de Copenhague.

(Suite et fin) (1)

Conclusion.

La loi danoise sur les télégraphes et téléphones établit, en principe, le monopole de l'Etat, tout en autorisant le ministère à accorder aux compagnies privées des concessions pour l'exploitation des téléphones. Le ministère contrôle la bonne exécution de l'exploitation et fixe le maximum des tarifs.

La situation géographique spéciale du pays, la séparation des différentes îles et provinces par des « Sunds » et des « Belts » ont tout

naturellement abouti à l'établissement d'une compagnie par province, tandis que la communication téléphonique entre les différentes provinces et avec l'étranger est exploitée par l'Etat. Les compagnies locales travaillent dans de bonnes conditions et donnent un dividende convenable. Les tarifs peu élevés ont en même temps occasionné une telle affluence d'abonnés que le Danemark est devenu le pays de l'Europe qui compte le plus grand nombre de postes téléphoniques par millier d'habitants, comme l'indique le tableau suivant dressé à la fin de 1909 (*Electrical Review*) :

Danemark.	33,2
Suède	31,7
Norvège	23
Suisse	23
Allemagne	15
Angleterre	13
Hollande	9
Belgique	6
France.	5
Autriche-Hongrie	3
Italie	2
Russie.	1

Au point de vue du nombre des téléphones, Stockholm est la première des capitales européennes. Ce développement singulier à Stockholm provient d'une concurrence que se sont faite dès le début deux compagnies privées et plus tard d'une concurrence entre l'association des compagnies privées et l'Etat. La situation à Stockholm, quelque intéressante qu'elle soit, ne saurait donc pas indiquer le développement normal dans une ville européenne.

A Copenhague, le ministère a fixé les tarifs après une conférence préalable entre la Compagnie et les représentants des abonnés, conférence qui avait abouti à mettre les parties d'accord dans le principe. La base de l'accord était la demande adressée par les abonnés et formulée par M. *Sigurd Berg*, devenu plus tard ministre, de « faciliter la possession du téléphone ». Si l'on considère comme juste l'indépendance du téléphone — tel qu'il existe en Danemark, — c'est-à-dire qu'il ne paie aucun impôt ni à l'Etat ni à la commune et ne reçoit aucune subvention, un développement normal exige que chaque classe de tarif suffise elle-même à couvrir ses dépenses. La conséquence logique de ce fait sera le système réalisé à Copenhague avec une technique différente pour les

(1) Voir les *Bulletins* précédents.

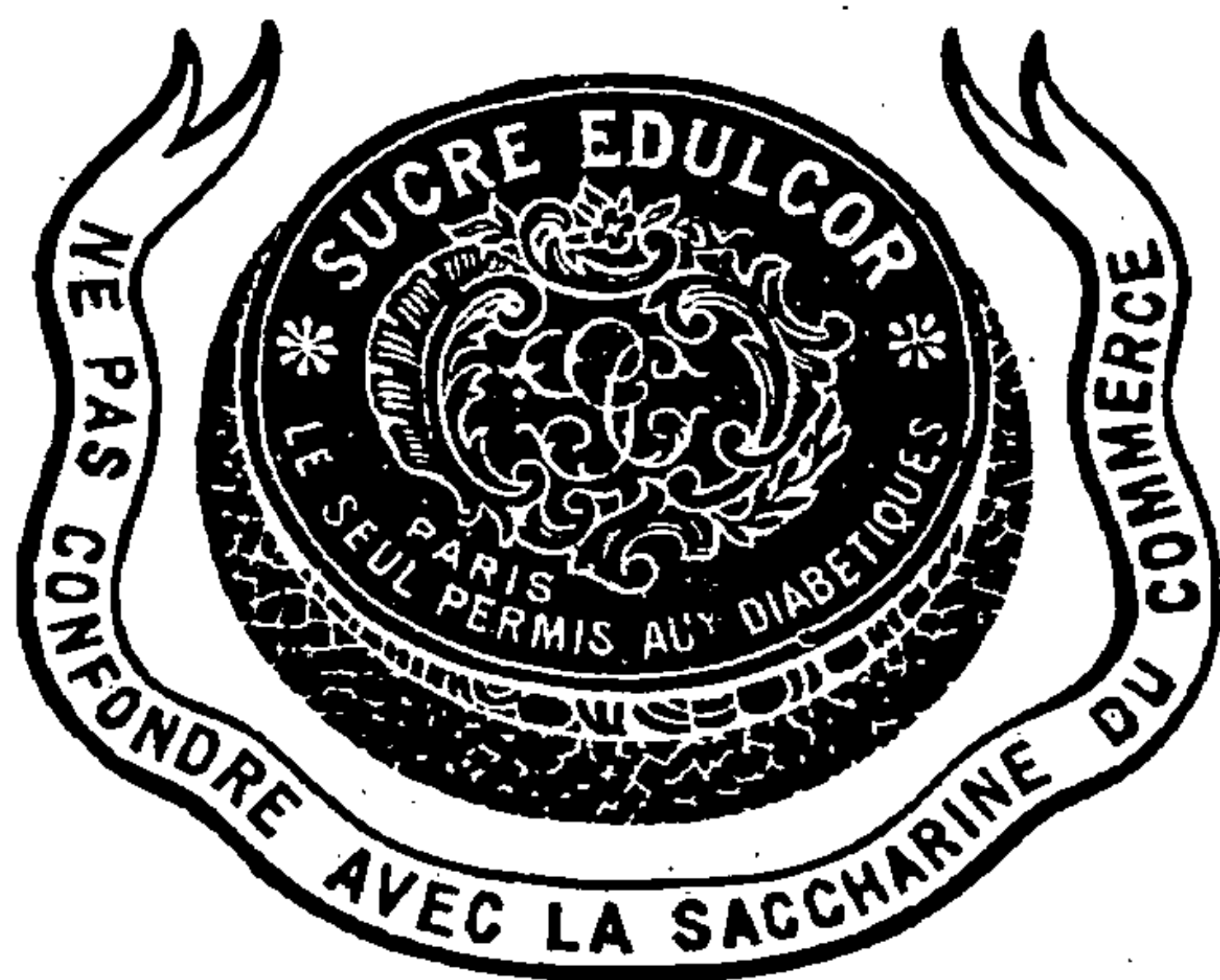
« petits » et les « gros » abonnés. Il en résulte qu'un tarif homogène, une redevance fixe à laquelle s'ajoute le paiement de chaque conversation n'est pas rationnel dans une grande ville d'un développement téléphonique considérable et moderne. La redevance sera trop élevée pour les petits abonnés et la taxe des conversations trop élevée pour les gros abonnés.

Il faut avoir des connaissances profondes des conditions difficiles dans les grandes villes de plusieurs millions d'habitants, pour juger si on peut y réaliser le système de Copenhague avec un grand bureau pour les gros abonnés et des bureaux de sections pour les petits abonnés. Cependant ce qui milite en faveur de notre système, c'est que la différence essentielle entre les « gros » et les « petits » abonnés, encore plus marquée dans les grandes capitales, amènera un pourcentage de gros abonnés bien inférieur à celui de Copenhague. Il s'agit de savoir combien d'abonnés on pourrait réunir dans un bureau. C'est ici que M. *Cedergren*, le directeur bien connu de Stockholm, malheureusement décédé trop tôt, a indiqué un moyen en construisant un multiple permettant de placer 50.000 jacks à la portée d'une opératrice. Cette construction est déjà mise en pratique en Suède

et en Russie, et, si elle répond aux espérances, on arrivera à pouvoir réunir les gros abonnés en un seul bureau, même dans les plus grandes villes. Un multiple d'une construction ordinaire avec 20.000 numéros suffira pourtant aux gros abonnés d'une ville comptant 100.000 abonnés ou plus encore.

En ce qui concerne les gros abonnés, la Compagnie trouvera son bénéfice en faisant de grands frais pour les installations pour les lignes aussi bien que pour les installations aux bureaux mêmes afin de réduire les frais d'exploitation. L'emploi de la répartition automatique dans un grand bureau pour les gros abonnés sera profitable à l'exploitation. Aux bureaux où on n'est pas disposé à innover la répartition automatique, on réalisera une économie d'exploitation semblable en employant les « *auxiliary jacks* » ou un système secondaire.

Les grands frais de service dans différentes villes européennes, surtout en Allemagne et en Autriche, ont mis à l'ordre du jour la question d'un service automatique. Cependant il convient de remarquer qu'un système purement automatique ne résistera jamais à la concurrence lorsqu'il s'agit de desservir de petits abonnés. Il serait trop cher d'installer des automates



SUCRE EDULCOR

LE SEUL RECOMMANDÉ AUX DIABÉTIQUES

Par les Sommités Médicales — Envoi franco d'Echantillons

LA LITHARSYNE guérit le Diabète

Notice et Attestations sur demande

Pâte Pectorale EDULCOR

à tous arômes

Sirop Pectoral EDULCOR

Produits spéciaux pour Diabétiques. Contre Rhumes, Grippe, Bronchite et toutes les affections des voies respiratoires.

PHARMACIE DE LA CROIX DE GENÈVE

142, Boulevard Saint-Germain, PARIS

ET TOUTES PHARMACIES DU MONDE ENTIER

Téléphone 849-60

destinés à fonctionner seulement une ou deux fois par jour. Il semble encore douteux que les automates puissent convenir aux gros abonnés avec des commutateurs privés ; et à ce qu'on sait, les expériences, par exemple à Chicago, ne le prouvent pas non plus. Là où il s'agit de répandre le téléphone dans toutes les classes sociales, — et ce sera le but de l'avenir, — le système purement automatique ne sera pas la solution idéale.

La grande organisation *Bell* ainsi que les « *Independent-Companies* » en Amérique commencent à introduire des systèmes semi-automatiques qui remettent l'automate à l'opératrice et non à l'abonné. Il est possible qu'on ait ici le système de l'avenir.

★★

Le choix du système de téléphones le plus convenable à une grande ville, est d'une haute importance technique et financière. Dans les pages qui précèdent, on a essayé d'analyser la question d'après les expériences faites aux téléphones de Copenhague qui, sous ce rapport, a devancé de plusieurs années la plupart des villes européennes.

Le résultat principal peut se formuler ainsi :

1° L'augmentation du nombre d'abonnés sera essentiellement due à l'adhésion de « petits » abonnés.

2° La différence de l'emploi du téléphone que font les « gros » et les « petits » abonnés augmentera de plus en plus.

3° Les petits abonnés préféreront une taxe principale basse avec un prix supplémentaire relativement élevé par conversation, tandis que

4° Les gros abonnés préféreront une taxe principale élevée avec un prix supplémentaire bas.

5° On peut satisfaire à ces vœux différents par des installations techniques différentes en principe pour les gros et pour les petits abonnés.

6° Il n'est pas difficile de diviser les abonnés en classes d'après l'emploi du téléphone, de sorte que l'on pourra éviter de faire un compte exact.

7° Un système purement automatique ne permettra pas la taxe principale basse que demande l'évolution moderne.

Le téléphone à l'œil

Le *téléphone à l'œil*, dont nous avons entretenu nos lecteurs, existe toujours. L'institution serait pourtant malade, si l'on en croit le *Professionnel des postes*. Souhaitons — sans trop oser l'espérer — que nous aurons bientôt à enregistrer son acte de décès.

Voici le spirituel article de notre confrère postal :

★★

« A diverses reprises le *Professionnel* a signalé dans ses colonnes la merveilleuse invention expérimentée discrètement par une douzaine environ d'anciens chefs de cabinet ou ex-fonctionnaires des P. T. T.

« Nous sommes en mesure d'affirmer que les résultats n'ont pas été satisfaisants et que les expérimentateurs viennent d'être mis en demeure, tout récemment, de payer les redevances réglementaires comme de simples mortels.

« Voilà qui est bien et le *Professionnel* se félicite d'avoir mis un terme à une situation qui tendait à se généraliser au mépris de toute équité et en violation formelle des règlements en vigueur.

« Mais pourquoi la fâcheuse expérience du « Téléphone à l'œil » se continue-t-elle encore au profit de certains anciens sous-secrétaires d'Etats ou ministres ?

« Nous signalons le fait à Monsieur Chaumet qui n'hésitera pas, nous en sommes persuadés, à faire payer tous les usagers du téléphone qui n'ont aucun droit au service gratuit. Si M. Chaumet faisait la sourde oreille il permettrait de laisser supposer que plus tard, lorsqu'il ne sera plus sous-secrétaire d'Etat, il expérimentera lui aussi, le « Téléphone à l'œil ». Nous ne pouvons pas lui prêter une intention aussi désobligeante. »

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

Voyages à itinéraires facultatifs, de France en Algérie, en Tunisie, en Corse et aux Echelles du Levant, ou vice-versa.

Carnets individuels ou collectifs, 1^{re}, 2^e et 3^e classes, délivrés pour voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux métropolitains, départementaux (réseau de la Corse), algériens et tunisiens, ainsi que sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie Générale Transatlantique, par la Compagnie de Navigation mixte (C^{ie} Touache), par la Société Générale de Transports maritimes à vapeur, par la

Compagnie Marseillaise de navigation à vapeur (Fraissinet et C^{ie}) ou par la Compagnie des Messageries maritimes. Ces voyages doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes et algériens, tunisiens ou corses.

Minimum de parcours sur les réseaux métropolitains : 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des Compagnies de navigation participantes : ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Compagnie des Messageries maritimes ou de la Compagnie Marseillaise de navigation à vapeur (Fraissinet) et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation.

Validité : 90 jours ; 120 jours lorsque les carnets comprennent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

Demander les carnets cinq jours à l'avance à la gare de départ.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille en 10 h. 1/2 par le train « Côte d'Azur Rapide » (1^{re} classe).

Services directs entre Paris et le Maroc, viâ Marseille.

Billets simples de Paris à Tanger, valables 15 jours.

De Paris à Tanger :

Par les paquebots de la Compagnie de Navigation mixte (Touache), via Oran : 1^{re} cl., 201 fr., 2^e cl., 138 fr., 3^e cl., 93 francs ;

Par les paquebots de la Compagnie Paquet : 1^{re} cl., 196 fr., 2^e cl., 135 francs.

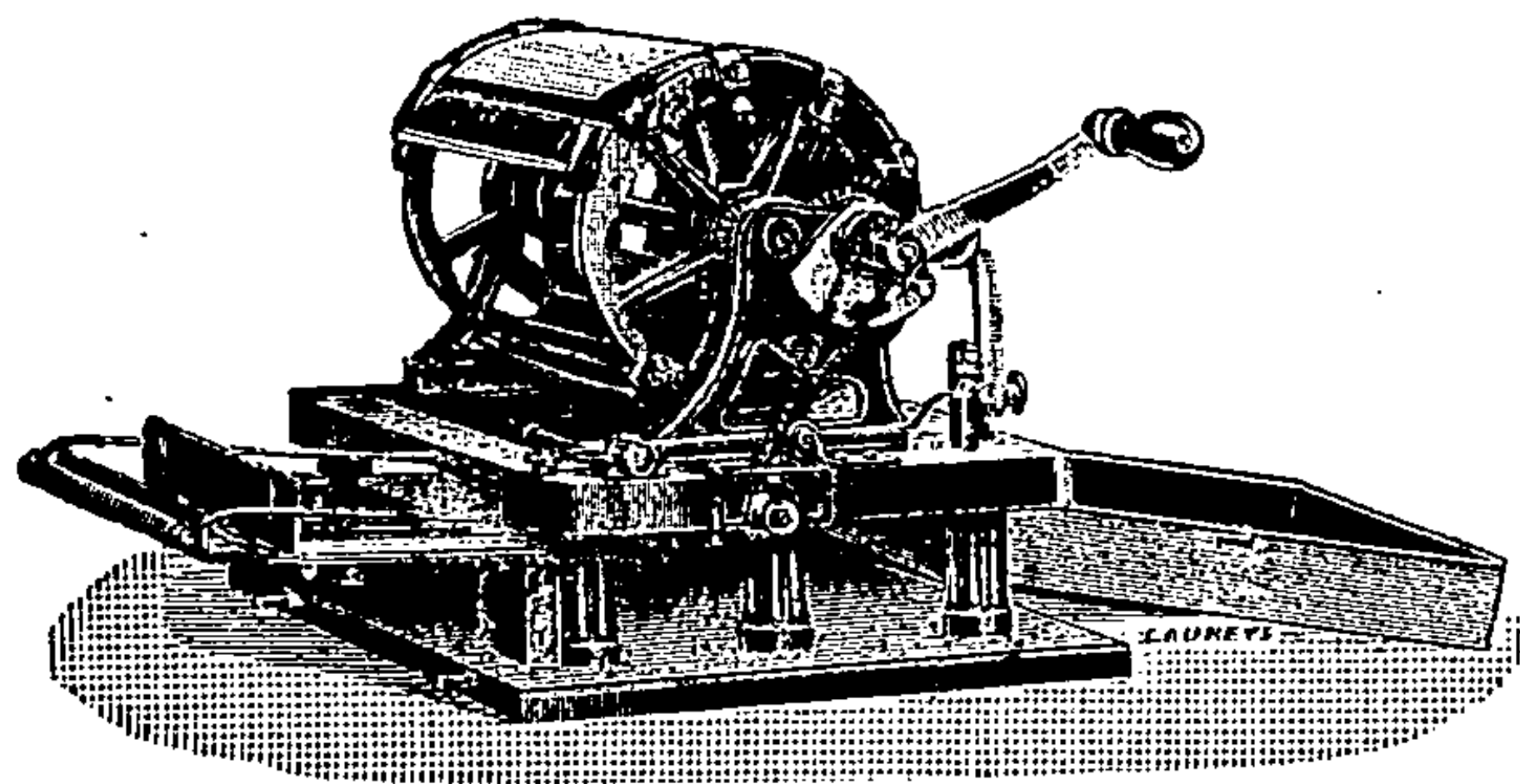
Ces prix comprennent la nourriture à bord des paquebots.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. Franchise de bagages : en chemin de fer, 30 kilogr. ; sur les paquebots, 100 kilogr. en 1^{re} cl., 2^e cl., 60 kilogr., 3^e cl., 30 kilogr. Enregistrement des bagages de Paris à Tanger ou réciproquement.

Délivrance des billets à la gare de Paris P.-L.-M., à l'agence de la Compagnie de Navigation mixte, chez M. Desbois, 9, rue de Rome, et dans les bureaux de la Société Générale de Transports maritimes à vapeur, 8, rue Ménars, pour les parcours à effectuer par les paquebots de la Compagnie Paquet.

Pendant l'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille en 10 h. 1/2 par le train « Côte d'Azur Rapide » (1^{re} classe). (Voir les indicateurs pour les périodes de mise en marche).

On Imprime Soi-Même



Le commerçant, l'industriel, l'homme d'affaires, ont souvent besoin de reproduire un grand nombre d'exemplaires des documents : des prix-courants, des dessins ou travaux à la machine à écrire. Mais, au lieu de recourir à un imprimeur, il est plus rapide et plus économique de faire ces reproductions chez soi au moyen de l'Isographe inventé par un professionnel, M. Delpy, directeur du Comptoir général des machines à écrire. Avec son rouleau mécanique, l'Isoplane, l'encrage automatique est instantané. L'Isotype est le même appareil, rotatif, qui permet d'obtenir sans fatigue 3.000 copies à raison de 60 à 80 à la minute.

Catalogue illustré franco sur demande à M. N. DELPY, directeur du Comptoir général des machines à écrire et imprimer soi-même, 17, rue d'Arcole, à Paris.

Téléphone : 819-08.

MAISON CABALÉ, fondée en 1864

INSTALLATIONS COMPLÈTES D'ÉLECTRICITÉ

LUMIÈRE, FORCE MOTRICE, TÉLÉPHONES, SONNERIES pour Hôtels, Appartements, Châteaux, Administrations, Usines, etc.

SPÉCIALITÉ D'ABAT-JOUR

Montures artistiques.

Transformations en tous genres.

Objets de Luxe

adaptés à l'Électricité.

APPAREILS DE CHAUFFAGE

B. ESQUERRÉ

79, rue La Boétie, 79

PARIS

(CHAMPS ÉLYSÉES)

— TELEPHONE 516-79 —

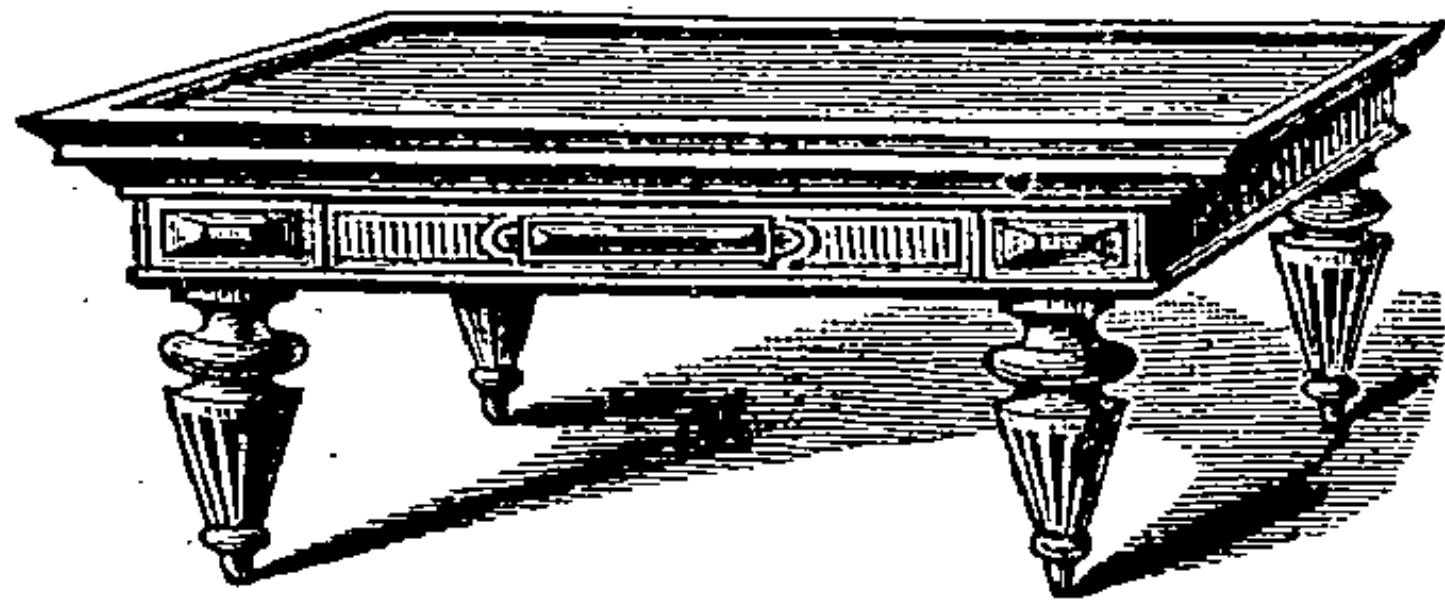
FABRIQUE DE BILLARDS DE PRÉCISION

LOREAU Père

Téléphone : Ancien 145-49
Nouveau 1021-06

MAISON FONDÉE EN 1878

1, Rue de Turenne (4^e Arrondissement), angle rue Saint-Antoine. Station du métro : SAINT-PAUL.



Fournisseur des Palais Nationaux, Cercle Militaire, Grands Cercles

Billards-Tables, précision, solidité garanties. — Transformation rapide très facile. — Billards d'occasion. — Fabrique de billes en ivoire. — Retournages. — Fabrique de queues. — Procédés, Craies blanche, verte, bleue, etc. — Bandes modernes caoutchouc ultra supérieures. — Bandes en acier perfectionnées. — Drap spécial le plus solide.

ACHAT —:— ÉCHANGE —:— RÉPARATION

MAISON FONDÉE EN 1886

VVE H^{TE} EYRAUD

76 et 78, RUE DU CHERCHE-MIDI, PARIS

MEUBLES ET CARTONNAGES

Pour études, bureaux, archives, collections, dessins, Herbar.

Boîtes en tous genres. — Classements de tous papiers.

Catalogue illustré franco.

Fabrique de Tubes pour envois postaux.

MÉDAILLE D'ARGENT, Exposition Universelle 1900.

CABINET L'ARGUS

POLICE PRIVÉE ET CONTENTIEUX

15, rue de Turbigo, PARIS — Téléphone 318-45.

Directeur : E.-M. DELPECH

Commissaire de Police de la Ville de Paris en retraite.

Recherches et Missions de toute nature en tous pays. — Enquêtes avant mariage. — Documents pour divorce et séparation. — Surveillances de jour et de nuit. — Renseignements confidentiels. — Correspondants dans tous les pays.

English spoken — Se habla Espanol
Man Spricht Deutsch

PHOTOGRAPHIE D'ART

F. de la ROCHE

PORTRAITISTE

69, rue Turbigo, 69

PASTEL, CHARBON, PLATINE

Madame André

STÉNOGRAPHE

Travaux à la Machine à Écrire

Traductions en toutes langues

Circulaires

9, rue de Elichy (Rez-de-Chaussée)

Prend la Sténographie à domicile.

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Achat, Vente, Gérance
d'Immeubles et de Propriétés.

Prêts hypothécaires en
1^{er}, 2^e, 3^e rangs à un
taux inférieur à
celui du Crédit
Foncier.

Avances sur
Successions ou-
vertes.

Prêts sur Nues-
Propriétés et Usufruits.
Délégations de loyers,
rentes viagères.

Pour toutes Opérations Im-
mobilières, lire la Chronique Immo-
bière des journaux la Patrie et la Presse

Renseignements et conseils absolumen
gratuits, soit de 9 à 10 h., soit de 4 à 6 h.
Téléphone 268-57

Cabinet Léon GAMOTOT
28, rue Montpensier, PARIS (Palais-Royal).

Manufacture de Tapis

E. MORALD

90, rue Damrémont. — Téléphone 554-65

Moquette, Tapis d'Orient, Points noués
Savonnerie Aubusson

BATTAGE, NETTOYAGE, VAPORISATION, RÉPARATION ET CONSERVATION

Escompte 5 0/0 aux Membres de l'Association.

G. RAGUENEAU

Tailleur Sportif

25, Avenue de la Grande-Armée



COMPLET NORFOLK

Complets Norfolk

pour tous Sports 29 FR.
depuis . . .

En véritables
tissus anglais
sur mesure 39 FR.
depuis . . .

REMISES
aux Membres de l'Association.

Demander le Catalogue (A)
illustré franco.

A L'OZOSENTEUR

M. BERGER, Fabricant

18, rue Duphot, PARIS (près la Madeleine)

TÉLÉPHONE 203-18

SPÉCIALITÉS de Produits désodorisants et désinfectants solides et liquides et de tous Appareils purificateurs de l'air pour Habitations, dont les prix et qualités défient toutes concurrences.



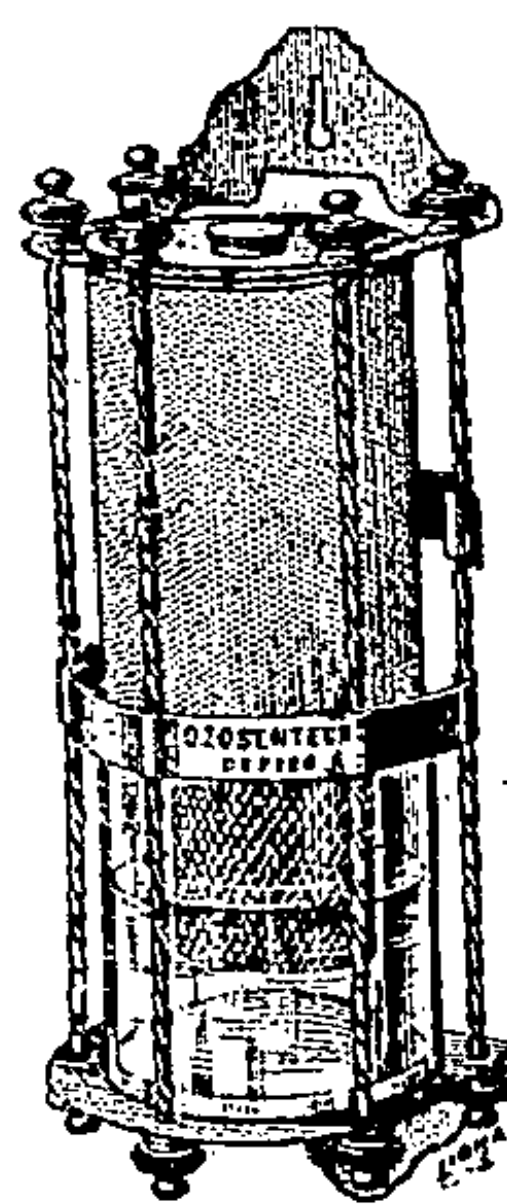
"OZOSENTEUR"

Appareil régénérateur de l'air vicié

L'OZOPINTIME

Désinfectant, Désodorisant, Suroxygéné

L'OZOPINTIME, liquide destiné aux appareils purificateurs de l'air par évaporation, dégageant de l'OZONE.



LAMPE HYGIÉNIQUE BERGER

Aspire la fumée du tabac, absorbe toutes les mauvaises odeurs, préserve des moustiques, purifie et parfume l'air par l'emploi de L'OZOALCOOL.

SEL OZOHONE Désinfectant, Désodorisant, Antimites

ESCOMPTE 10 % AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Téléphone 817.28

Téléphone 817.28

Recherches d'Héritiers

FLEURIER & JARLOT

Généalogistes-Archivistes (Archives du Cabinet Bernaut)

PARIS -- 3, Boulevard Henri-IV, (4^e)

REMISE IMPORTANTE, en cas de succès, à toute personne ayant indiqué une affaire.

LES BILLARDS

"TRIUMPH"

Sont les meilleurs Billards du monde.

GUEUX et C^{ie}, Fabricants

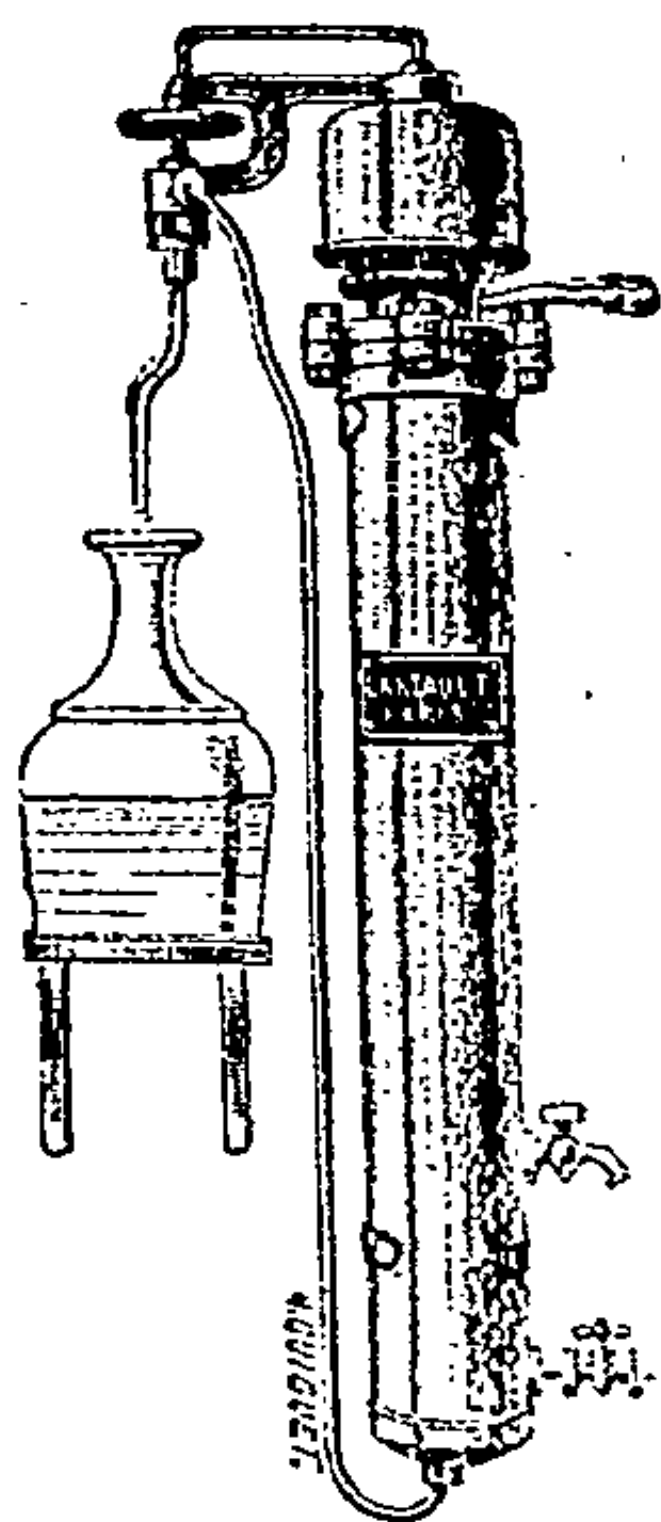
32, rue Planchat XX^e

Métro AVRON et BAGNOLET.

TÉLÉPHONE 942-73

APPAREIL DOMESTIQUE

Débit : 15 et 30 litres à l'heure



Stérilisateurs Cartault

Brevetés S. G. D. G.

ADOPTÉS

Par la Guerre, la Marine, les Colonies, la Ville de Paris, les Gouvernements étrangers, etc., etc.

Le principe absolu de ces Appareils est de porter l'eau à

115-120° SANS EBULLITION

et de la rendre fraîche et limpide à la sortie sans avoir altéré

AUCUNE DE SES QUALITÉS NATURELLES

PARIS, 19, rue Montmartre, PARIS — Téléphone 168-70.

NOTICE ET CATALOGUE FRANCO

Tableaux Commutateurs à Batterie Centrale Intégrale de la Société "LE MATÉRIEL TÉLÉPHONIQUE"

Ancienne Maison G. ABOILARD & C^{ie}**46, Avenue de Breteuil, 46 — PARIS***Admis sur le Réseau de l'Etat**pour**Immeubles, Maisons de Commerce, Banques, Hôtels, Usines, etc.*
**Signaux d'Appel et de Fin, Automatiques,
par Voyants et Sonneries.**

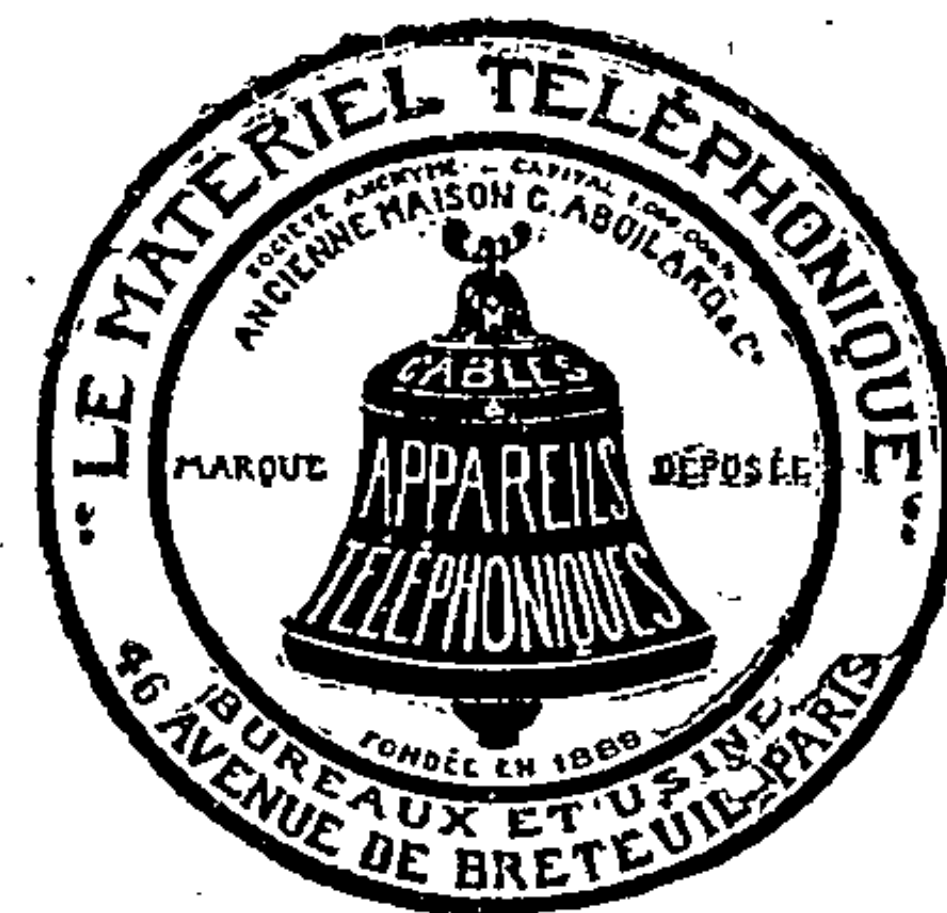
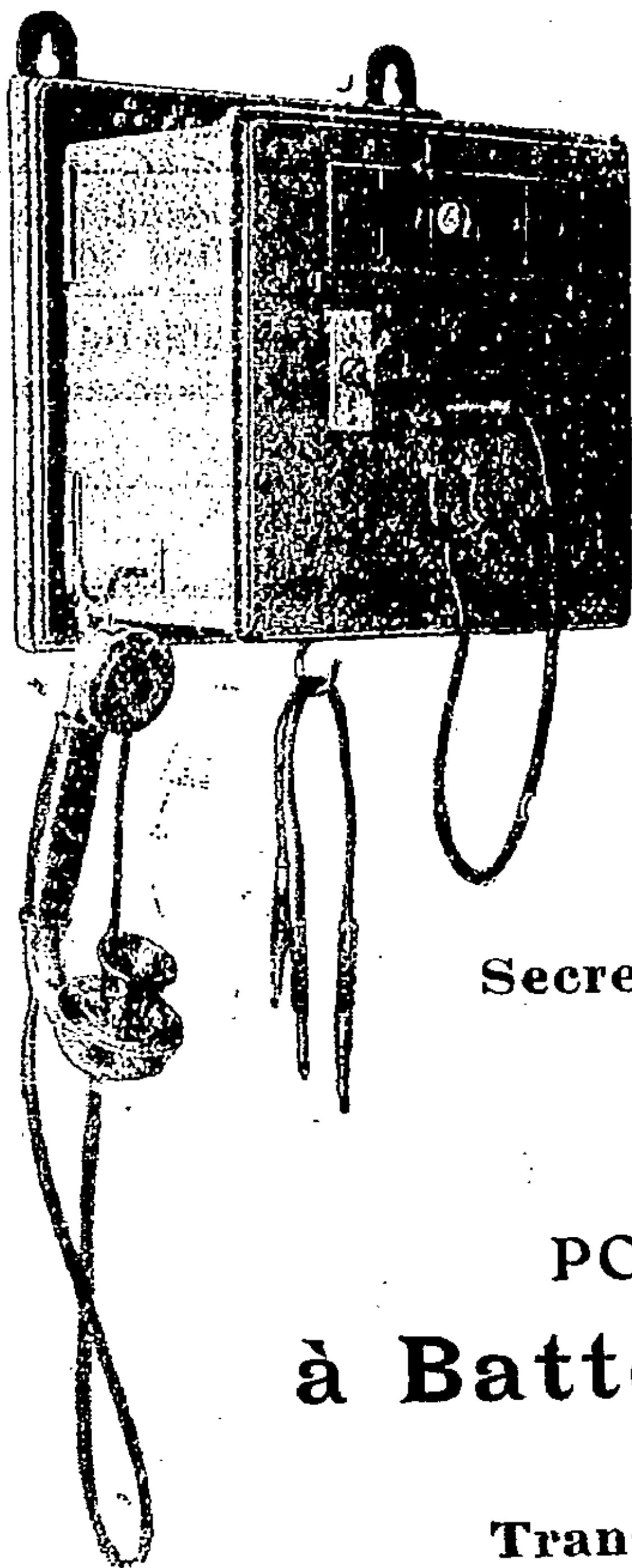
Secret absolu des Communications.

Facilité de Manœuvre.

Deux Fils seulement par ligne

**POSTES SUPPLÉMENTAIRES
à Batterie Centrale Intégrale**

Transmission incomparable. — Renseignements sur demande.



G. BORGEAUD, S. I.
41 et 30, rue des Saints-Pères, PARIS
TÉLÉPHONE 723-38

ORGANISATION MÉTHODIQUE DES BUREAUX

MEUBLES ET MATÉRIEL PRATIQUES
FICHES, CLASSEURS
GRAND-LIVRE à feuilles Mobiles

Demander le Catalogue C n° 98

Envoi franco contre 1 fr. 50 de la brochure :

De la Nécessité pour les Commerçants et Industriels de diriger leur maison avec méthode et des moyens d'y parvenir par G. BORGEAUD, S. I.

Réduction des Frais Généraux
COMMERÇANTS ! INDUSTRIELS ! COMPTABLES !

Voulez-vous réaliser d'importantes Économies de Temps, de Travail, de Papier ?
Voulez-vous avoir constamment vos Comptes *en ordre et à jour* ?

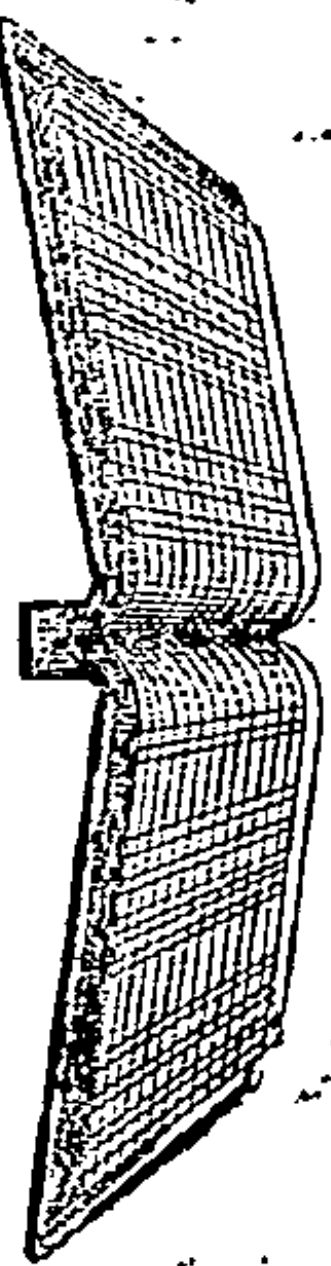
SI OUI, EMPLOYEZ LES CÉLÈBRES



**Registres
à Feuilles Mobiles**

Brevetés S. G. D. G.

Robuste, Pratique, Rapide



Les plus hautes
Références



Les plus bas Prix
à qualité égale

SIMPLICITÉ - DURÉE - ÉCONOMIE - MANÈMENT RAPIDE & FACILE - OUVERTURE À PLAT

Nous ne demandons pas à être crus sur parole ; renseignez-vous et jugez. Le Fabricant qui, depuis 6 ans, propage cet article avec un succès inouï :

E. L. MORIN, 52, rue Croix-des-Petits-Champs, 52, PARIS

envoie gratuits et franco le Tarif illustré. Demandez-lui sans tarder ! Sur votre désir, il vous soumettra un spécimen.

NE VOYEZ PLUS VOTRE ARGENT À L'ÉTRANGER

200.000 TÉLÉPHONES EN USAGE

Grande Economie de Temps
et de Fatigue

par l'Emploi **D'UNE BONNE
INSTALLATION TÉLÉPHONIQUE
PRIVÉE !**

APPAREILS *Systeme Berliner*

Quelques
Références]

Hôtel Majestic : 500 postes.
— Régina : 400 —
— Maurice : 300 —
— Mirabeau : 200 —
— Vendôme.
Usines Bayard-Clément.
Usines Darracq.

Etablissements Michelin.
Aciéries de Longwy.
Etablissements Peugeot.
Théâtres : Vaudeville, Nouveautés,
Michel.
Grande Maison de Blanc.
Messieurs Desmarais frères.

Messieurs Nicolausse.
Galeries Lafayette.
Ministère de la Guerre.
— du Commerce.
Omnium Lyonnais.
Crédit Lyonnais.
Etc., etc...

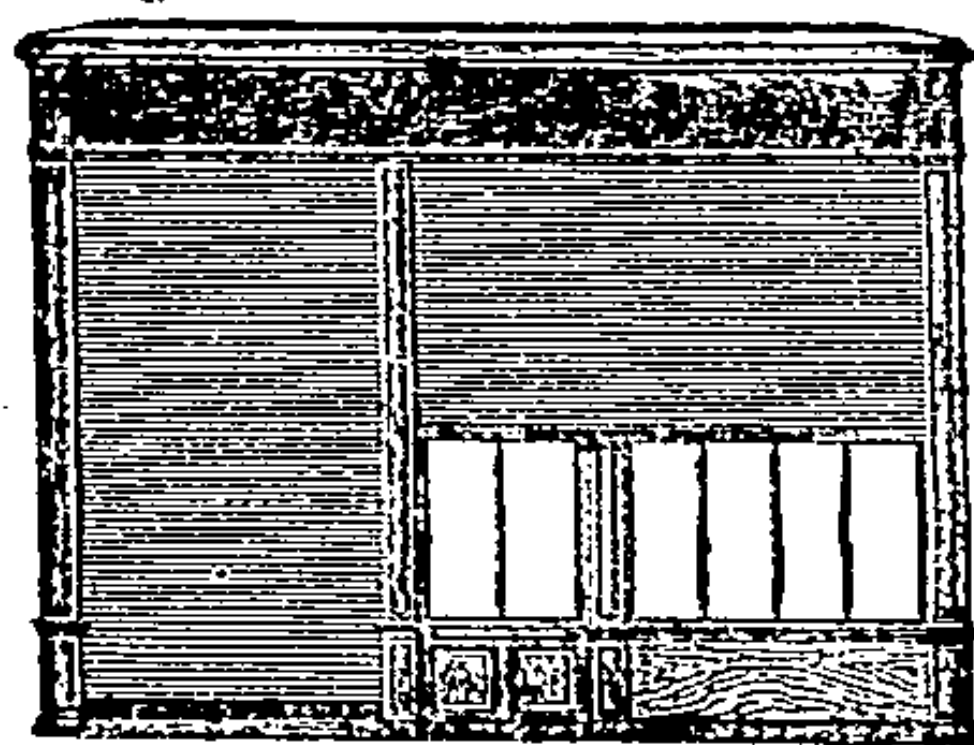
Envoi franco du Catalogue sur demande adressée à la **Société des Appareils SYSTEME BERLINER**
Téléphone 217.08 29, Boulevard des Italiens — PARIS Téléphone 217.08.



**SYSTEME
BERLINER**

FERMETURES INSTANTANÉES ET ROULANTES PERSIENNES EN FER DE TOUS SYSTEMES

Monte-Charges au moteur et électriques — Monte-Lettres — Monte-Plats

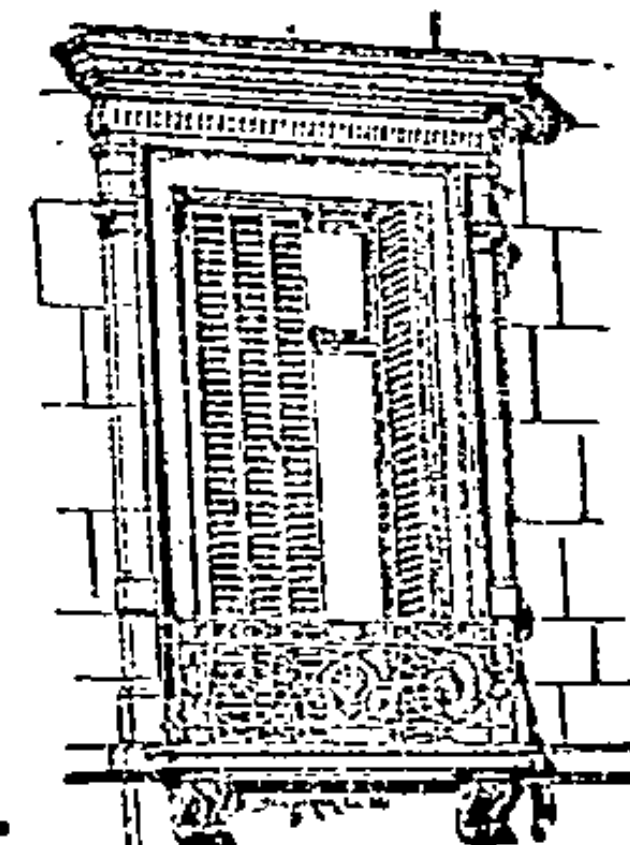


Ancienne Maison CHEDEVILLE & DUFRÈNE

JAQUEMET, MESNET & C^{ie}

92, Rue de la Convention, PARIS

Exposition Universelle de 1900 — Membres du Jury — Hors Concours



RIDEAUX MÉTALLIQUES POUR THEATRES -- GRILLES ARTICULEES

TISSUS EXCLUSIFS
COUPE ET FAÇON SOIGNÉES

DEVANTS INDÉFORMABLES



Brunet

TAILLEUR



Téléphone 920-10.

PARIS

6, BOULEVARD BEAUMARCHAIS

La Mutuelle Hippique

FRANÇAISE

Société civile d'assurances mutuelles et de réassurances

à primes limitées

contre les risques de mortalité, naturelle ou accidentelle, des chevaux, ânes et mulets.

Siège Social et Direction :

13, rue de Laborde, à PARIS 8^e

Téléphone : 587-63.

Téléphone : 587-63.

OPERA DENTAIRE

38, CHAUSSÉE D'ANTIN, PARIS (En face les Galeries Lafayette)

TEL.
322-93

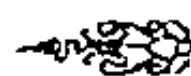
ANESTHÉSIE LOCALE ET GÉNÉRALE

On parle le Russe, l'Espagnol et l'Allemand



PRIX MODÉRÉS

FAITS A L'AVANCE



TOUS LES TRAVAUX SONT GARANTIS SUR FACTURE



SCOTCH
TAILORS

ABERDEEN

Rue
Auber, 1
PARIS

Maison fondée en 1893

LUTHERIE ARTISTIQUE

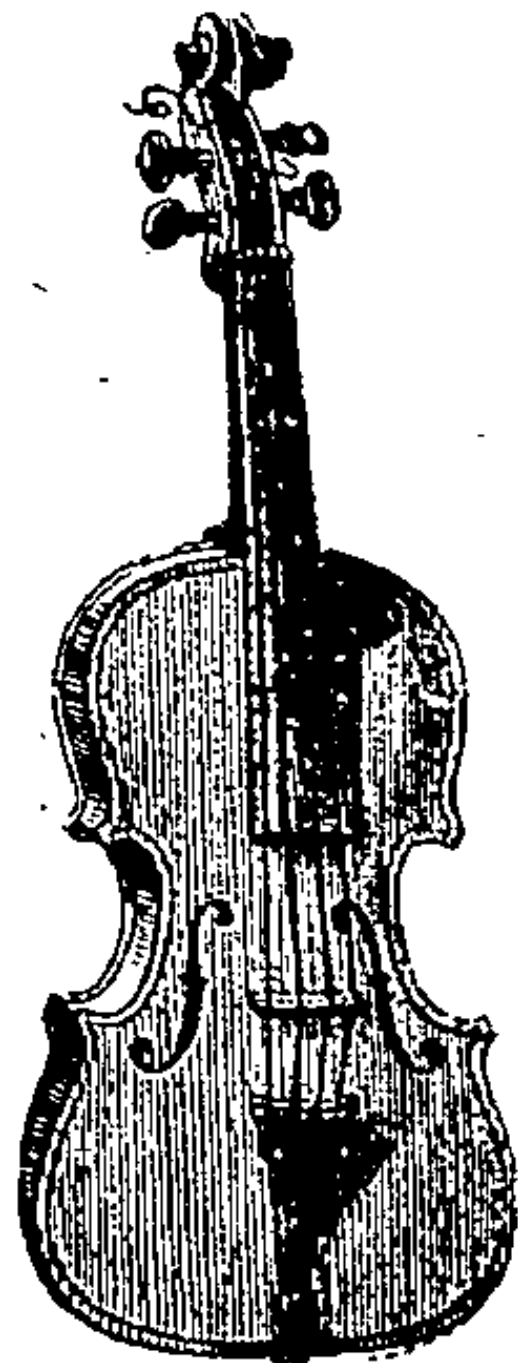
Travail soigné. Pièces sur commande.

H. Delivet

Ex Ouvrier de H.-G. SILVESTRE

49, rue Richer, 49, PARIS X

Inventeur de la CHEVILLE IDEAL (déposée).



Violoncelles, Violons anciens, Altos neufs,
Mandolines, Guitares. — Plusieurs Médailles.

Spécialités de Réparations. — Vente, Achat,
Echange. — Cordes justes, françaises et italiennes.

COFFRES-FORTS D'OCCASION
SERRURES, CADENAS

OUVERTURES

RÉPARATIONS

CH. DELAPLANE

90, Faubourg Saint-Martin, PARIS

DERVILLÉ & C^{ie}

MARBRES BRUTS ET OUVRÉS

Cheminées artistiques et commerciales.

AUTELS, TOMBES, COLONNES, ESCALIERS

CARRELAGES, TABLEAUX DE DISTRIBUTION

Installations diverses, etc.

164, QUAI JEMMAPES, PARIS

Téléphone : 417-78

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : 400 MILLIONS

Siège Social : 54 et 56, rue de Provence,

Succursale-Opéra : 1, rue Halévy,

à Paris.

Succursale : 134, rue Réaumur (place de la Bourse),

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts : de 1 an à 2 ans, 2 0/0 ; de 4 ans à 5 ans, 3 0/0, net d'impôt et de timbre) ; — ORDRES DE BOURSE (France et étranger) ; — SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS ; — VENTE AUX GUICHETS DE VALEURS LIVRÉES IMMÉDIATEMENT (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT D'EFFETS DE COMMERCE ET DE COUPONS Français et Etrangers ; — MISE EN RÉGLE ET GARDE DE TITRES ; — AVANCES SUR TITRES ; — GARANTIE CONTRE LE REMBOURSEMENT AU PAIR ET LES RISQUES DE NON-VÉRIFICATION DES TIRAGES ; — VIREMENTS ET CHÈQUES sur la France et l'Etranger ; — LETTRES ET BILLETS DE CRÉDIT CIRCULAIRES ; — CHANGE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES ; — ASSURANCES (Vie, Incendie, Accidents), etc.

SERVICE DE COFFRES-FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)

91 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue ; 798 agences en Province ; 3 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Broad Street - Bureau à West-End, 65, 67, Regent Street), et Saint-Sébastien (Espagne) ; correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

Correspondant en Belgique et Hollande :

Société Française de Banque et de Dépôts,

BRUXELLES, 70, rue Royale ; — ANVERS, 74, Place de Meir.

OSTENDE, 21, avenue Léopold ; — ROTTERDAM, 103, Leuvehaven.

L'OFFICE GÉNÉRAL DE L'AUTOMOBILE

A. de Thèze & C^{ie}

10, Faubourg Montmartre

PLUS DE ROULETTES !

Grâce aux **DOMES du SILENCE**

Breveté S. G. D. G.

VENDUS 0 fr. 60, les 4 PARTOUT.

Tous les Meubles, Chaises, Tables, Lits, Armoyres, etc., glissent avec une facilité merveilleuse sur Tapis et Parquets dès qu'ils ont les **DOMES** inusables, invisibles, munis de trois pointes. Un enfant peut les poser.

POUR LE PROUVER, envoi de 4 contre 0.30 seulement, à qui ne les connaît pas.

THE INVISIBLE CASTOR C^o
88, Rue Folie Méricourt, PARIS



Dégrèvements sur Contributions

Vérification gratuite des feuilles d'Impôts.

Service Spécial d'Assurances « Incendie, Vie, Accidents »

E. LABEAUME

35, Rue Richer, PARIS

Bureaux ouverts de 9 à 5 heures.

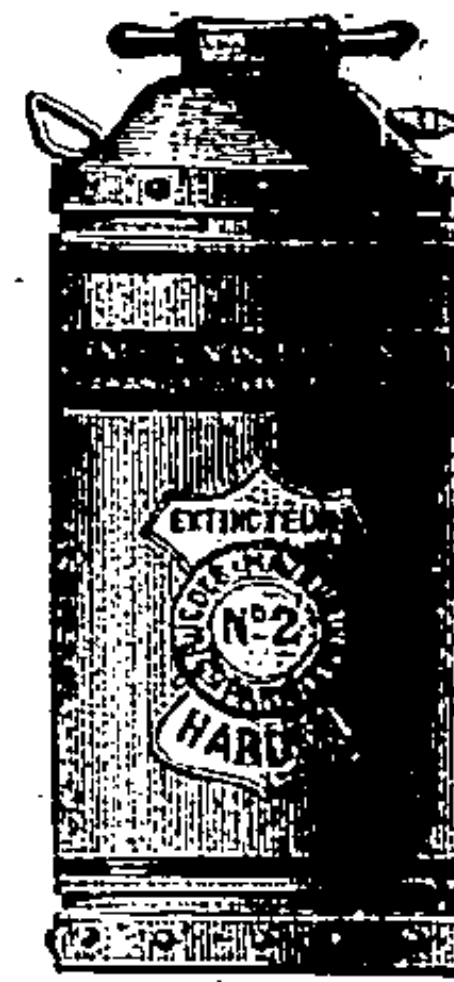
TÉLÉPHONE 133-46

PLUS D'INCENDIE

par l'emploi de

"L'AUTOMATIC"

(Breveté s. g. d. g.)



L'extincteur le plus simple.
Le plus répandu. Le plus efficace.

— Société Française —
des Extincteurs HARDEN
58, Rue des Mathurins — PARIS

ENCAISSEMENTS

Sur Paris et la France

— P. DEVOS —

24, Rue Dauphine (6°)

Présentation de quittances d'abonnements de journaux, de reçus de cotisations de Sociétés, de factures, de petites traites, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

A L'OZONATEUR 9, Chaussée d'Antin PARIS. — Téléphone 124-66

OZONATEUR, purificateur antiseptique de l'air ambiant. Breveté S. G. D. G. Prix : 6, 8 et 9 fr.

OZONATINE, alimentation de l'ozonateur. Prix : 8 fr. litre. Bidons de 1/2 litre, 1, 2 et 5 litres. *Se méfier des contrefaçons et similitudes de noms.*

LAMPE (système Dr Roubleff), absorbant la fumée du tabac et toutes les mauvaises odeurs. Prix : 6 fr. 50 à 20 francs.



CONCENTRÉS en divers parfums, pour 1 litre d'alcool destiné à l'alimentation. Prix : 6 fr. 50.



Plus de POUDRE DE RIZ. Demander l'EMAIL LIQUIDE INSTANTANÉ.
Plus de DÉPILATOIRES DANGEREUX ET DOULOUREUX
Demander le DÉPILATOIRE FLUIDIA LIQUIDE ET INSTANTANÉ.
A L'OZONATEUR, 9, RUE CHAUSSÉE D'ANTIN, PARIS

Avant de Commander
vos **IMPRIMÉS Commerciaux,**
vos **ÉTIQUETTES,**
vos **ENVELOPPES**

Consultez l'Imprimerie MOUNIER JEANBIN & C^{ie}

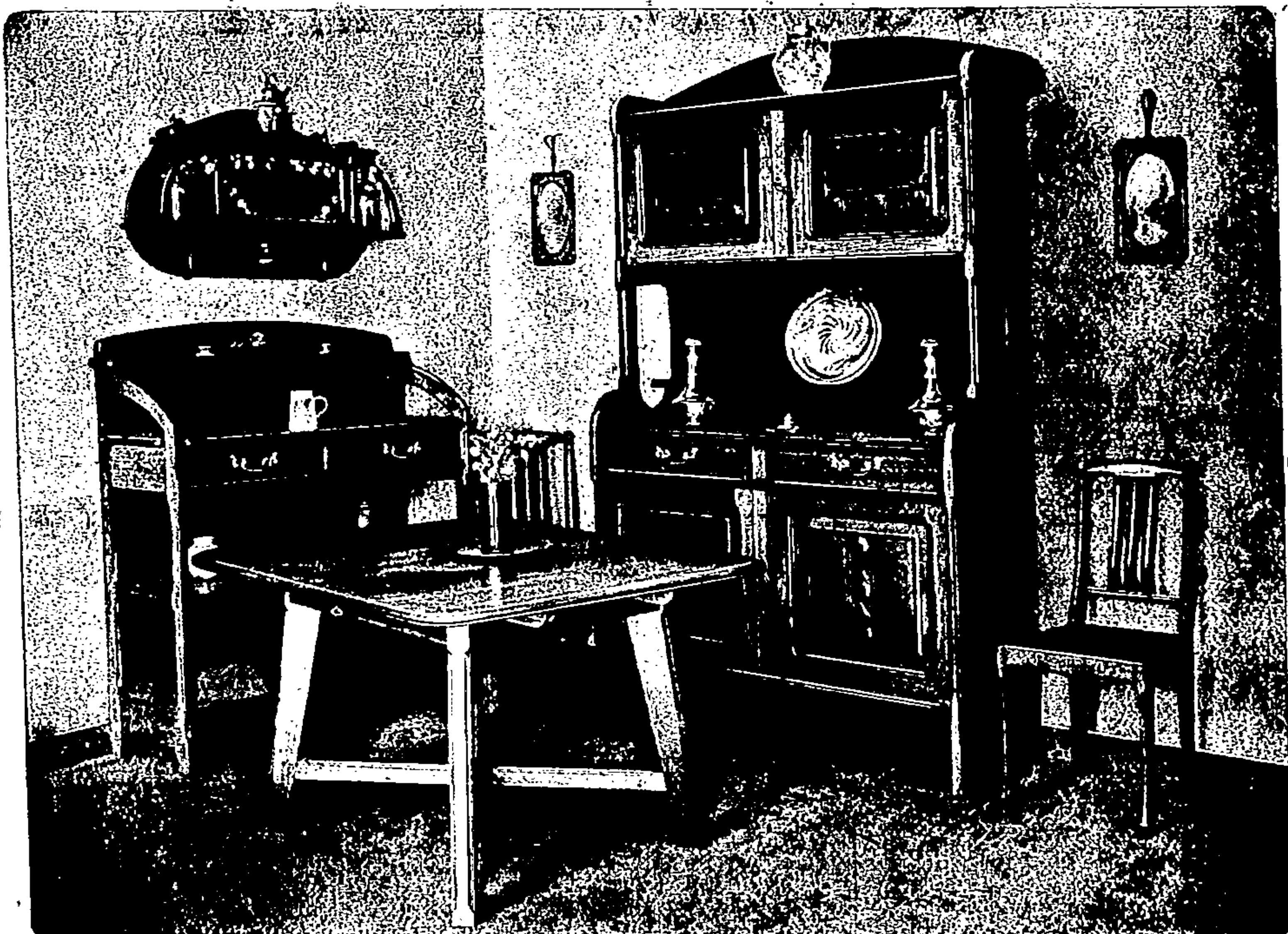
38, Rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie

TÉLÉPHONE : 1026.05.

PARIS (IV^e)

MÉTRO: HOTEL-de-VILLE.

AMEUBLEMENT MODERNE



GALLERY

DESSINATEUR-FABRICANT
2, Rue de la Roquette,
PARIS



1 Buffet larg. 1 ^m 30. haut. 2 ^m 30 . . .	250	} 500
1 Table. 2 allonges. 1 ^m 20/1 ^m . . .	100	
6 Chaises cuir à 25 »	150	} 120
1 Découpoir. largeur 1 ^m 20 N° 2 . . .		
1 Étagère vitrine. largeur 1 ^m . . .	80	

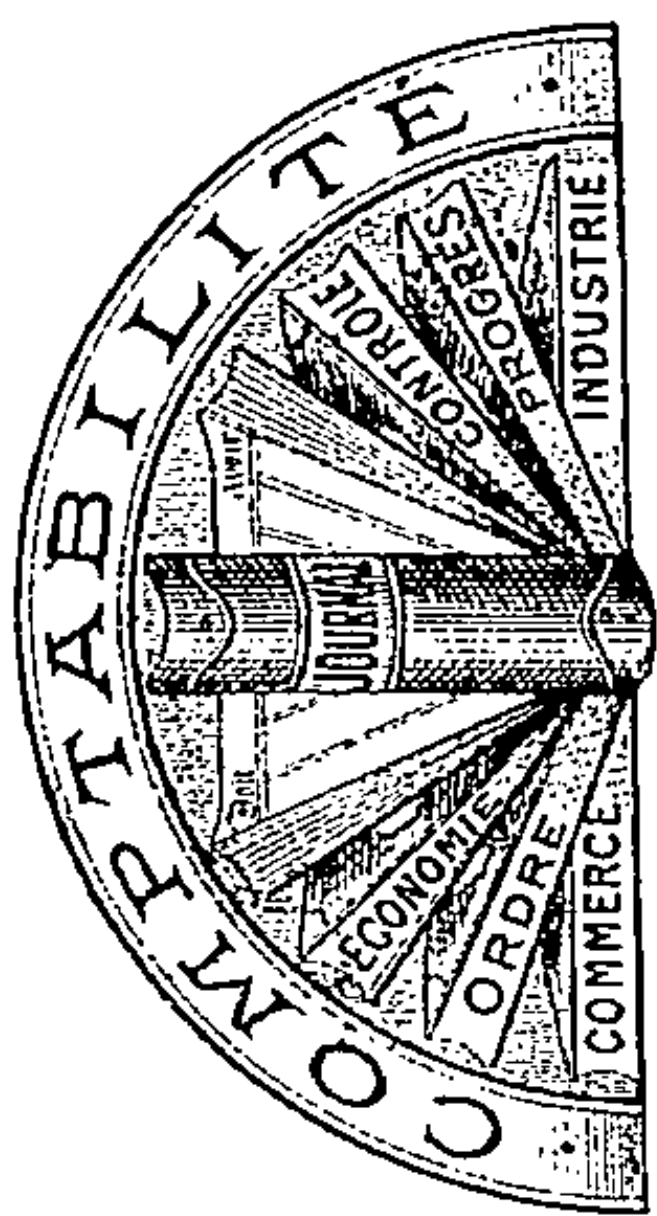
Modèle déposé



Envoi du Catalogue sur demande.

Salle à manger Chêne fumé. Décoration sculpture pommes, ayant obtenu le 2^e prix, médaille d'or 1903.

TRAVAUX & COURS
DE
COMPTABILITÉ
E. MARTINIE
Comptable-Expert près les Tribunaux de la Seine



41, RUE BEAUREGARD, 41
(PRÈS LA PORTE ST DENIS)

PARIS

L'HYGIÈNE CHEZ SOI

par l'emploi
du

VIDAGE HYDRO-ASPIRATEUR

qui permet d'installer
BAIGNOIRES, LAVABOS.
TOILETTES, etc., à n'importe quel endroit
d'un appartement puisque l'eau s'écoule sous pression.
PAS D'ENGORGEMENT. 50 0/0 d'économie d'établissement.

A. LÉBOBE & C. PIGERRE

Entrepreneurs de
Couverture, Plomberie,
Électricité.

18, Passage de l'Industrie, PARIS * Appareil de vidage 45 fr.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE PUBLICITÉ

89 et 95, Rue d'Amsterdam, PARIS

J.-R. BOLH, 1^{er} Directeur — TÉLÉPHONE: 151 32 - 287.75

* EXPOSITION INTERNATIONALE DU LIVRE ET DE LA PUBLICITÉ. PARIS 1907. — Hors Concours, Membre du Jury. *

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS A DOMICILE (Catalogues, Journaux, etc.)

CONFECTION D'ADRESSES pour Paris, Province et Étranger.
Recensement de Paris, Seine et Seine-et-Oise (maison par maison).

ECHANTILLONNAGE pour Catalogues, Collections, Cartes, Carnets, etc.

BROCHAGE, Pliage, Encartage, Mise sous bandes et enveloppes, etc.

Impressions en tous genres. — Fourniture d'enveloppes, bandes, etc., à prix réduits.

Fournisseur des Cies de Chemins de fer, Gds Magasins de Nouveautés, Journaux illustrés, etc.



BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE FABRIQUE - MODELES & DESSINS INDUSTRIELS
 EN FRANCE & A L'ETRANGER

OFFICE DESNOS
(C. CHASSEVENT)
 FONDÉ en 1843

*Protection de la Propriété Industrielle en France et à l'Étranger
 Recherches d'Antériorités - Copies et Analyses de Brevets
 Mémoires Techniques - Procès en Contrefaçon - Expertises
 Consultations Légales et Industrielles*

L. CHASSEVENT
 11, Boulevard Magenta, Paris.

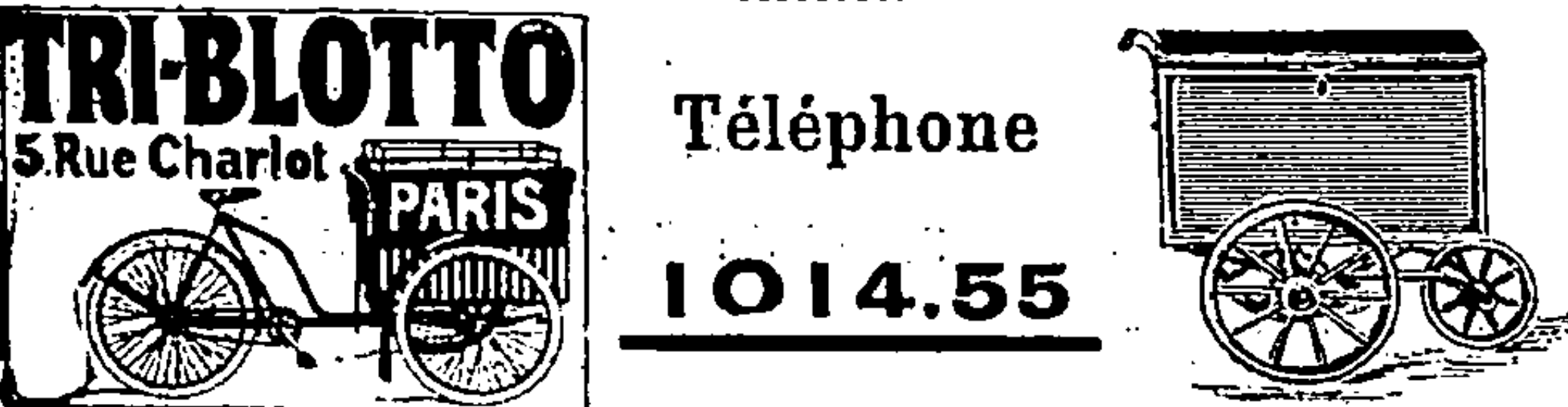
H. CLERC
 Ingénieur-Directeur

Téléphone : 430-31 - Adresses Télégraphiques : INVENTION-PARIS

LE TRI BLOTTO
 Vente, Location, Entretien, Réparation
 COMMISSION - EXPORTATION

TRI-BLOTTO
 5, Rue Charlot
 PARIS

Téléphone
1014.55



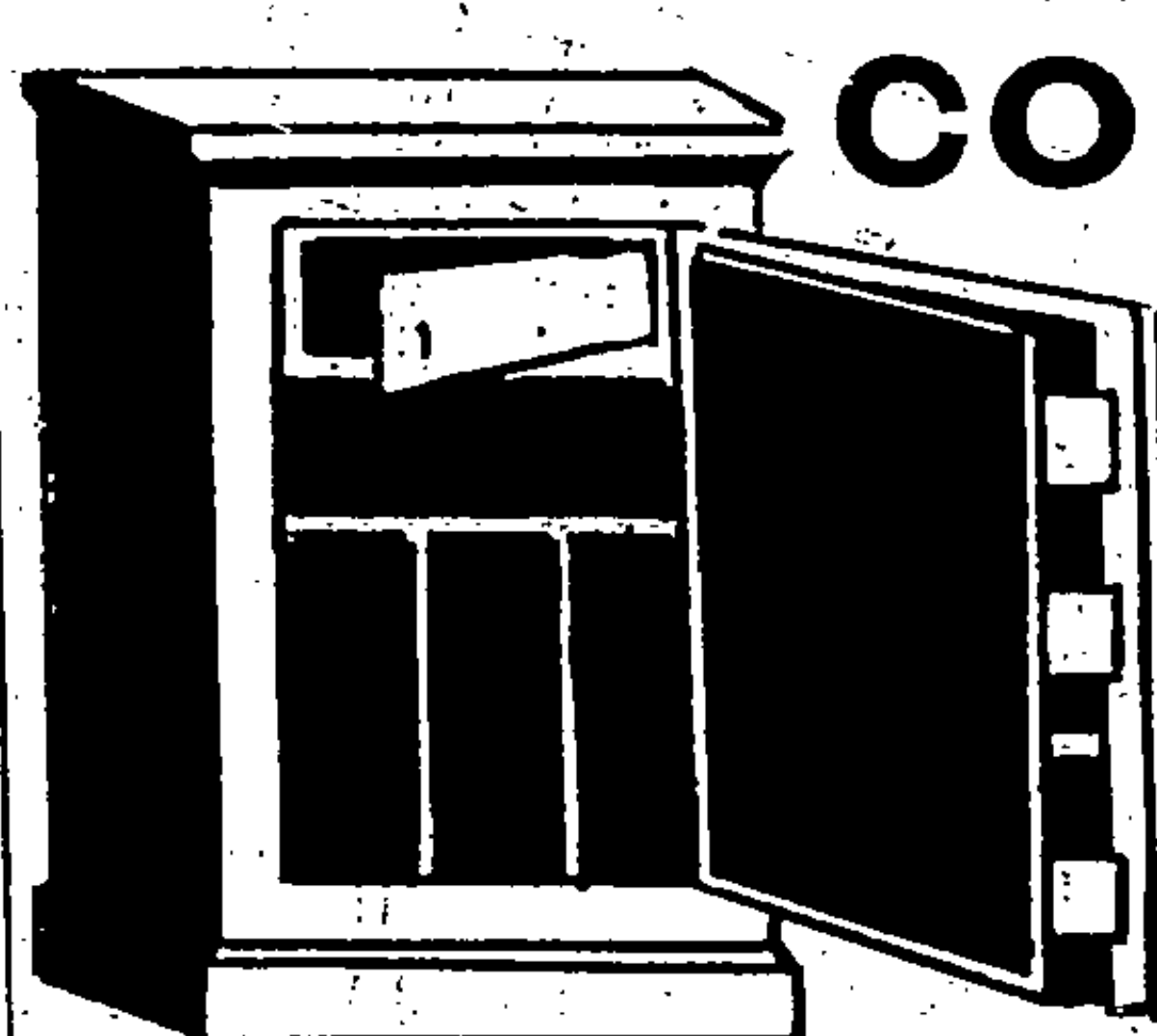
FABRIQUE DE COFFRES-FORTS

COURTADE
 24, rue de Bondy
PARIS

La Maison qui, ayant le
 moins de frais, vend
 le meilleur marché.

Téléphone 439-73

ENVOI FRANCO DU TARIF ALBUM



SUN Visible

Par la netteté et la précision de son
 écriture-incomparable, la simplicité de
 son mécanisme et la modicité de son
 prix, la "SUN" est unique au monde.

N° 4

Frs **345**

Ch. Ham's
 8, Rue de Choiseul, PARIS 2

TÉLÉPHONE 297.90



Presse à Copier "L'IDÉALE"
 Pour Voyage et Bureau

Téléphone 425.76



Téléphone 425.76

En vente chez tous les Papetiers ou chez
ROLLAND, Fabricant
 5, rue du Château-d'Eau, 5, PARIS

Chauffage QUIES
 par Eau à circulation accélérée
 BREVETÉ S.G.D.G.

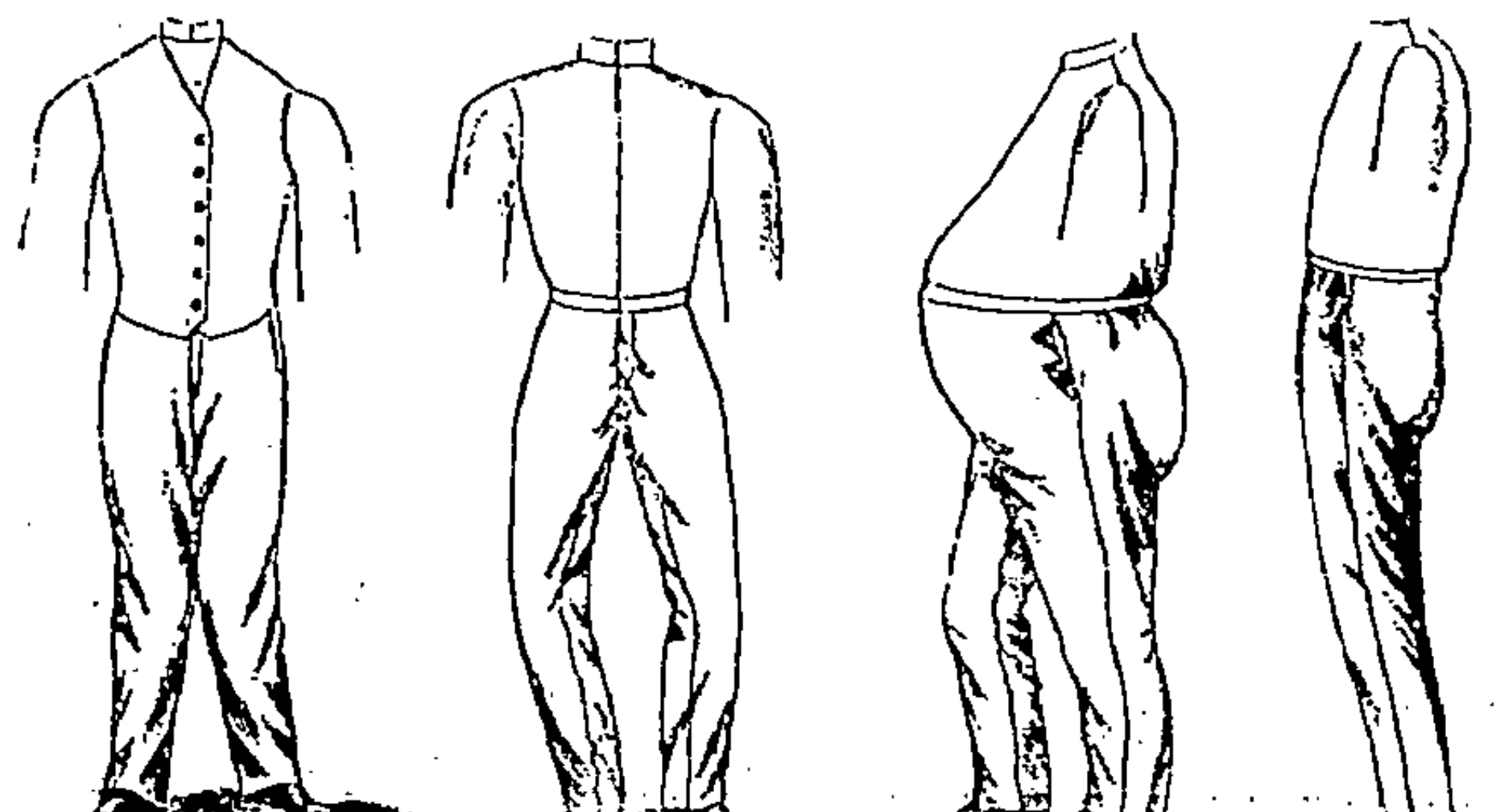
11, Rue VIÈTE, Paris, 17^e
NESSI ONCLE & NEVEU
 Ingénieurs-Constructeurs

CHAUFFAGE D'APPARTEMENTS PAR
 CHAUDIÈRETTE ET RADIATEURS AU MÊME ÉTAGE



L. FORT, 5 BIS, RUE DU LOUVRE
 TAILLEUR, VÊTEMENTS ADOPTÉS AUX CONFORMATIONS

VENTE AU COMPTANT 50% D'ESCOMPTE



Prix marqués sur toutes les marchandises

Mobiliers de Bureaux Les
FRANCO-AMÉRICAINS Meilleurs.

Ch. DELAUNAY
 79, Avenue
 LEDRU-ROLLIN
PARIS 12

